

N°009/2025
1^{er} semestre

L'ESCALE

LE MAGAZINE DU GESTIONNAIRE DES AEROPORTS DU TOGO



**Coût du
Transport aérien
la CEDEAO en
réflexion**

SALON DENYGBAN



*Débutez votre voyage avec élégance
dans **un cadre authentique***



AEROPORT INTERNATIONAL GNASSINGBE EYADEMA,
vous accueillir autrement...



SOMMAIRE

EDITORIAL

Le maintien d'une sécurité renforcée **04**

AERO NEWS

Fin de Mission du Directeur Général de l'ASECNA **06**

Coût du Transport aérien la CEDEAO en réflexion **09**

L'AIGE, un engagement constant pour la promotion de la sécurité aérienne **14**

La cybersécurité au cœur de la sûreté aéronautique **17**

L'exploitant poursuit son excellence opérationnelle **20**

Le contrôleur aérien, l'œil du pilote ! **22**

Optimisation des opérations aéroportuaires avec l'A-CDM **24**

Partage d'expériences aéroportuaires **26**

Formation technique sur la gestion des TOD **27**

Renforcement des capacités en Gestion des risques de sûreté **29**

Asky, de nouveau dans les airs de Pointe Noire **31**

ZOOM SUR

TAKOUDA Dihèza Akpéing, épouse TALAKA, Contrôleur Aérien à l'Air Traffic Service (ATS) de Lomé. **34**

TRAFIC

Analyse du trafic aérien **41**

SALT NEWS

Le management des processus, un impératif pour la qualité des services **50**

Dans une dynamique de prévention des risques professionnels **52**

Sécurité au travail, risques d'incendie et mesures préventives **54**

La santé mentale, un moteur de performance **56**

TOURISME

Miadé au cœur de AYIZA **59**

LUMEN VALLEY
Un sanctuaire d'écotourisme, de formation et de ressourcement au cœur du Togo **61**

STRATAGEME **63**

Voyage en avion, Les articles réglementés

CONTACTS UTILES **65**

L'ESCALE, N°009/ 1^{er} semestre 2025, N°0658/29/12/2023/HAAC

Directeur Général : Général de Brigade ALLAHARE Dimini,

Directrice de Publication & Rédactrice en Chef : Mme BOYODI M. Maléki

Comité de Rédaction : Mme KODO Birénam, Mme BIYAO Nouratou, M. TOGBE Germain

Contribution : Mme BOROZE Solange, M. BALI Koutiba

Infographie et Impression :

Graphilys Communication

Tirage : 2000 exemplaires

Photographie : Nathaniel Georges,

Millenium Production

Email : escalesalt@gmail.com



EDITORIAL



Le maintien d'une sécurité renforcée

Préserver la vitalité de l'aviation civile repose principalement sur la mise en place, à l'échelle mondiale, régionale et nationale, des conditions offrant toutes les garanties de sécurité, de sûreté et d'efficacité qui soient respectueuses de l'environnement.

Engagé à respecter les prescriptions légales et réglementaires régissant les opérations aéroportuaires, l'aéroport de Lomé redouble d'efforts pour concilier efficacité et quiétude.

De jour en jour, nous nous investissons pleinement dans l'amélioration des différentes prestations sur la plateforme aéroportuaire de Lomé, avec pour objectifs d'assurer la satisfaction et la sécurité de tous nos usagers. Une démarche qui s'inscrit dans une vision ambitieuse de toujours en faire une référence en Afrique.

Au cours du semestre dernier, l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) a confirmé son standard d'excellence avec le renouvellement de son certificat d'aérodrome. Cette distinction reflète l'expertise, le professionnalisme et la qualité des services offerts conformément aux normes de l'OACI.

**« ...l'Aéroport International
Gnassingbé Eyadéma (AIGE)
a confirmé son standard
d'excellence ... »**

Parvenir à ce niveau de reconnaissance internationale, positionne l'AIGE comme un

acteur clé du transport aérien à l'échelle internationale, contribuant ainsi à sa croissance économique et touristique.

Dans cette dynamique d'excellence sous-régionale, les experts du transport aérien envisagent une réduction progressive des coûts des billets d'avion, favorisant ainsi une meilleure accessibilité aux pays de la CEDEAO et une compétitivité du secteur.

« ...les experts du transport aérien envisagent une réduction progressive des coûts des billets d'avion ...»

Parallèlement, la cybersécurité demeure une préoccupation majeure pour les entreprises aéronautiques. Avec une connectivité croissante, ces industries font face à des menaces de plus en plus sophistiquées.

Les avancées technologiques offrent des gains significatifs en termes d'innovation et de performance. Cependant, le revers de la médaille réside dans l'exposition des systèmes d'information à des vulnérabilités susceptibles de compromettre la sécurité des chaînes d'approvisionnement, des infrastructures et des données sensibles. Une gestion proactive de ces défis est donc essentielle pour maintenir la résilience et la confiance dans le secteur aérien.

L'adoption de cette approche holistique intègre

à la fois les compétences et le bien-être du personnel. Ainsi, les liens entre la santé mentale et la productivité doivent être bien établis pour garantir un environnement de travail idéal.

Déterminé à relever efficacement ce défi, le gestionnaire de la plateforme a initié des séances de sensibilisation pour promouvoir une culture positive de la santé mentale. Chaque effort compte, puisqu'un personnel heureux et engagé est un atout majeur pour la productivité.

« ...un personnel heureux et engagé est un atout majeur pour la productivité. »

Découvrez ici et sur le www.aeroportdelome.com une destination prometteuse de l'AIGE ouverte sur le monde et résolument tournée vers l'avenir. Profiter de cette « escale » pour vous immerger au sein de l'industrie aéronautique de Lomé et explorer ses avancées.

Avec un plaisir renouvelé, nous vous souhaitons une bonne lecture et vous adressons nos vœux les plus chaleureux de santé et de prospérité pour l'année 2025.

Général de Brigade ALLAHARE Dimini

Directeur Général de la S.A.L.T



AERO NEWS



Fin de Mission du Directeur Général de l'ASECNA

Après huit ans d'exercice à la tête de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), le Directeur Général, Monsieur

MOUSSA Mohamed est arrivé au terme de sa mission.

Le 17 Décembre 2024, il a été reçu en audience par

le Président de la République Faure Essozimna GNASSINGBE, Champion du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA). Une occasion de faire le point sur les activités réalisées dans le domaine de l'aviation en Afrique.

Au cours de la rencontre, le Directeur Général a exprimé sa gratitude et salué le leadership remarquable du Président de la République Togolaise, qui fait partie des dirigeants ayant le plus participé au développement de l'ASECNA. En effet, la diplomatie togolaise est reconnue mondialement et joue un rôle déterminant dans l'intégration africaine.

Monsieur MOUSSA Mohamed a également souligné l'importance des initiatives mises en place sous sa direction, qui ont contribué à moderniser davantage l'Agence.

Cette visite marque ainsi un moment significatif de reconnaissance pour les multiples apports et réalisations.

Les efforts conjoints de l'ASECNA et de ses partenaires ont permis de renforcer la sécurité et l'efficacité des infrastructures aériennes sur le continent, garantissant ainsi, une connexion plus fluide entre les nations africaines.

L'ASECNA, forte de ses nouvelles orientations, a accueilli le 1er janvier 2025, le nouveau Directeur général, M. Prosper Zo'o Minto'o pour un mandat de quatre (04) ans. Il devra continuer à porter haut les ambitions de l'agence, pour un ciel africain sûr. Acteur de référence pour le développement et la sécurité du transport aérien, l'ASECNA a toujours su construire des rapports de confiance avec ses clients, bailleurs, fournisseurs et Etats membres, à partir des valeurs essentielles partagées, telles que l'esprit d'équipe, la responsabilisation et le respect.

Rappelons qu'au cours de ces dernières années, l'ASECNA a obtenu quatre prix mondiaux pour la qualité du travail accompli. ■



L'ESCALE

LE MAGAZINE DU GESTIONNAIRE DES AÉROPORTS DU TOGO

LE SEMESTRIEL DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTUAIRE DE LOMÉ - TOKOIN (SALT)



Coût du Transport aérien

la CEDEAO en réflexion



Le secteur du transport aérien constitue non seulement un facteur clé de l'intégration régionale mais représente également un élément essentiel pour la croissance économique et le développement d'une région.

En Afrique, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, sont préoccupés par le coût élevé du transport aérien dans l'espace CEDEAO,

considéré comme l'un des plus élevés du continent, avec un impact considérable sur le développement du tourisme, du commerce et de la libre circulation des biens et des personnes.

Ainsi, lors de leur 65^{ème} session ordinaire tenue le 07 juillet 2024 à Abuja, les Présidents ont instruit les Ministres du Transport Aérien et les Autorités de l'Aviation Civile des États membres de travailler avec la Commission de la CEDEAO





sur le secteur de l'aviation pendant une période transitoire de 3 à 4 ans. Courant cette période, des mesures d'accompagnement avec l'appui de la Banque mondiale, de la Banque Africaine de Développement sera requise pour une assistance financière afin d'atténuer les pertes.

charge des opérations aéroportuaires de la SALT, et ceux de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC). Cette visite a permis aux participants d'avoir un aperçu des infrastructures ainsi que des installations de sûreté de la plateforme de Lomé.

Parallèlement à ces séances de travaux, les experts de la CEDEAO ont effectué une visite enrichissante à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE), le 07 novembre 2024. Elle s'est déroulée sous la conduite de l'Autorité de Sûreté de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (ASAIGE), du personnel en

Au cours de cette activité, les domaines opérationnels ont été minutieusement examinés. Les experts ont pu explorer les zones commerciales ainsi que celles des escales techniques, qui sont essentielles au bon fonctionnement des opérations aériennes. Une attention particulière a été accordée aux





procédures de douane et d'immigration, deux éléments cruciaux qui assurent la sécurité et l'efficacité des flux des passagers et des marchandises.

C'était l'occasion pour les hôtes de découvrir les installations de pointe mises en place à l'AIGE conformément aux normes standards de sécurité aérienne.

Les décisions et résolutions, vers la réduction

L'accessibilité des vols est un enjeu majeur pour le développement économique et social en Afrique de l'Ouest. En rappel, deux problématiques importantes sont mises en lumière : la réduction des coûts des billets d'avion et l'amélioration de la sûreté aéroportuaire.

Dans cet ordre d'idées, les différentes propositions y afférentes des experts ont fait l'objet d'une validation par les Ministres des pays membres de la CEDEAO, le 8 novembre 2024.

Au sortir de cette rencontre, les participants ont retenu un cadre politique visant la suppression progressive des taxes afin de réduire les frais de déplacements aériens dans l'espace CEDEAO.

Cette réduction se veut un levier pour harmoniser les tarifs et démocratiser l'accès au transport aérien. En d'autres termes, il faudrait agir pour rendre les voyages plus abordables et plus simples pour tous.

Au cours des sessions d'échanges, le Ministre des Travaux Publics et des Infrastructures, SANI Yaya, qui a présidé les travaux, a affirmé qu'il faudrait agir pour faire baisser, harmoniser, simplifier, démystifier et démocratiser le voyage aérien. Selon lui, le raffermissement du transport aérien dans la sous-région permettra aux Etats membres d'être désenclavés et de mettre en valeur à moindre coût, leur vaste territoire afin de renforcer leurs relations internationales et commerciales. Il a réaffirmé l'engagement du Togo à travailler aux côtés des institutions partenaires de la CEDEAO.

Il faut souligner que l'adoption des mesures proposées lors de la conférence sera effective à compter de janvier 2026 et représente une opportunité unique pour l'Afrique de l'Ouest.

En allégeant les taxes et en renforçant la sûreté aéroportuaire, les pays de la région pourraient offrir à leurs citoyens des billets d'avion plus abordables, tout en solidifiant la base de l'Aviation

Civile ; un pas en avant vers un système de transport aérien accessible, sûr et moderne.

Les recommandations issues de cette importante rencontre vont être soumises en retour aux Chefs d'Etats lors d'un sommet prévu en décembre 2024. Ces efforts s'inscrivent dans la droite ligne du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA).





L'AIGE, un engagement constant pour la promotion de la sécurité aérienne

Dans un environnement aéronautique en constante évolution marqué par une forte internationalisation, les enjeux de productivité et de rentabilité s'imposent comme des impératifs majeurs pour garantir la pérennité des activités.

Cependant, la sécurité demeure une priorité absolue, nécessitant une approche équilibrée et rigoureuse afin de répondre aux exigences croissantes du secteur.

C'est dans cette dynamique que le Conseil International des Aéroports (ACI), section-

Afrique, recommande aux aéroports membres de faire de la sécurité, leur cheval de bataille. L'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE) a pleinement adhéré à cette vision en organisant, du 16 au 20 décembre 2024, la deuxième édition de la Semaine de la Sécurité sous le thème : « La sécurité, un moteur de l'aviation ».

La cérémonie d'ouverture, qui s'est déroulée dans la salle polyvalente de l'ASECNA, a été présidée par Monsieur TCHANGANI Makilipè Michel, Directeur Général-Adjoint de la Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT).



Il était entouré de Monsieur SUMSA Komla Amewokpo, Représentant de l'ASECNA auprès de la République Togolaise, du Colonel BONFOH Bouraïma, Directeur du Bureau Togolais d'Enquête d'Accidents d'Aviation (BTEA) ainsi que de Monsieur KELEOU Gnimdou représentant le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC).

Cette semaine de rencontre avait pour objectif de promouvoir une culture positive de la sécurité, en mettant l'accent sur la prévention et l'atténuation des risques, tout en renforçant la coopération entre les acteurs du secteur aéronautique et les communautés locales.

Selon le DGA de la SALT, cette édition représente une occasion supplémentaire pour l'aéroport de réaffirmer son engagement indéfectible envers la sécurité aérienne, levier essentiel du fonctionnement de son Système de Gestion de la Sécurité (SGS).

Une particularité de cette édition résidait dans l'implication active des communautés locales, un choix stratégique visant à renforcer leur compréhension sur les enjeux sécuritaires et à les sensibiliser sur les impacts des aménagements urbains et ruraux situés à proximité de l'aéroport. Durant les cinq jours, plusieurs modules ont été abordés, notamment la contribution de la SALT





à la protection de l'environnement, la servitude aéronautique et la gestion des obstacles, la certification d'aérodrome, la gestion de la sécurité et des FOD (Foreign Object Debris).

Tout ceci, conformément aux exigences établies par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), garantissant ainsi une approche cohérente et alignée sur les meilleures pratiques internationales.

Parallèlement aux différentes activités de la semaine de la sécurité, le personnel de Lomé Catering et du Pool Pétrolier ont bénéficié d'une sensibilisation sur la sécurité de piste et la prévention des incursions sur l'aire de manœuvre. Cette session a été conjointement animée par Messieurs NAMOUNOU Yembwam, Chef du service Escale et Instructeur en SGS et Sûreté à la SALT, et METOWOGO Komi Mawunyo, Chargé Sécurité, Sûreté, Qualité et Environnement à l'ASECNA.

La sensibilisation a permis aux agents présents de mieux comprendre les subtilités des protocoles de sécurité, les incitant à adopter une démarche proactive afin d'anticiper et atténuer les risques.

La Semaine de la Sécurité s'est clôturée par une campagne de ramassage des FOD sur la piste, une opération essentielle qui consiste à débarrasser les aires de mouvement des débris et objets étrangers susceptibles de compromettre la sécurité des aéronefs.

Cette deuxième édition s'est révélée être une initiative réussie, marquant une étape significative dans l'engagement continu de l'AIGE et de la SALT en faveur d'une aviation toujours plus sûre et durable. La collaboration renforcée entre les acteurs du secteur et les communautés locales augure des avancées prometteuses pour les éditions futures. ■



La cybersécurité au cœur de la sûreté aéronautique

La cybersécurité représente aujourd'hui un enjeu majeur, particulièrement dans le secteur de l'aviation civile où la protection des systèmes d'informations critiques est essentielle pour garantir la sécurité et la sûreté des opérations aériennes, ainsi que la confiance des usagers. À l'ère du numérique, les infrastructures aéroportuaires sont devenues des cibles privilégiées pour les cybercriminels, en raison de leur complexité, de leur interconnexion et de la sensibilité des données qu'elles manipulent.

Face à ces défis croissants, la communauté internationale, sous l'égide de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), a instauré un cadre normatif et stratégique visant à renforcer la résilience des systèmes

d'informations aéronautiques. L'OACI, à travers les Annexes 17 et 19 de la Convention de Chicago, a établi respectivement les principes de sûreté de l'aviation civile et les exigences relatives à la gestion de la sécurité.

De plus, la Résolution A40-10 de l'ONU du 04 octobre 2019 relative à la cybersécurité souligne la nécessité pour les États membres de renforcer leur coopération internationale et de mettre en place des politiques adaptées pour faire face aux cyberattaques. Ces directives constituent une feuille de route essentielle pour les autorités nationales en matière de cybersécurité aéronautique.

Conformément aux exigences internationales, le Togo a pris des mesures significatives pour



mieux sécuriser ses infrastructures et prévenir d'éventuelles cyberattaques. Il s'agit notamment de la mise en place du cadre législatif et réglementaire (la loi N° 2019/0014 relative à la protection des données à caractère personnel) et leurs textes d'application.

De même, L'Agence Nationale de la Cybersécurité

(ANCy) a été créée par le décret n°2019-026/PR du 13 février 2019 et mise en place pour coordonner l'action gouvernementale en matière de défense des systèmes d'informations, fixer les règles, certifier les dispositifs, former le public, auditer les Opérateurs de Services Essentiels (OSE), gérer le CERT (Computer Emergency Response Team) et le SOC (Security Operation



Center) national opérés par CDA, lutter contre la cybercriminalité et délivrer des agréments.

Parallèlement, le Programme National de Sûreté de l'Aviation Civile (PNSAC) définit les exigences spécifiques applicables aux systèmes d'informations critiques utilisés dans le système d'aviation civile au Togo.

En sa qualité d'autorité compétente en matière de l'aviation civile au Togo, l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) s'assure de la conformité réglementaire par tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des exigences nationales

en matière de cybersécurité aéronautique.

Afin de tester l'efficacité des dispositifs mis en place à l'Aéroport de Lomé et renforcer la réactivité des acteurs face aux menaces numériques, une session de sensibilisation en ligne avait été organisée le 14 novembre 2024, pour poser dans un premier temps les bases théoriques nécessaires et rappeler les exigences normatives nationales et internationales.

S'en est suivi un exercice sur table qui a eu lieu le 10 décembre 2024, autour d'un scénario portant sur une cyberattaque majeure à l'Aéroport

International de DILA, une structure fictive. L'attaque visait plusieurs systèmes critiques dudit aéroport, notamment les dispositifs d'enregistrement, les scanners de bagages, les systèmes d'affichage des vols et les caméras de surveillance. À cela s'ajoutait une menace explicite de divulgation de données sensibles telles que les informations API (Advanced Passenger Information) et PNR (Passenger Name Record), accompagnée d'une demande de rançon en cryptomonnaie.

Dans la salle polyvalente de l'ASECNA, cette simulation a mobilisé les principaux acteurs de la plateforme aéroportuaire, notamment la SALT, l'ASAIGE, l'ASECNA et d'autres entités sous l'égide du Ministère en charge de l'Aviation Civile représenté par son Secrétaire Général Monsieur TINDANO Michel.

L'exercice a mis en évidence la capacité des équipes à détecter rapidement les failles, à limiter les impacts de l'attaque et à mettre en œuvre le

plan de continuité des opérations. Un débriefing à chaud a ensuite permis d'identifier les forces et les axes d'amélioration, parmi lesquels la nécessité de renforcer la détection précoce des intrusions, d'améliorer la coordination entre les acteurs et de renforcer une formation continue des personnes concernées.

À travers cette approche proactive et coordonnée, l'aviation civile togolaise se positionne comme un modèle régional en matière de cybersécurité aéronautique. Cet engagement continu garantit non seulement la sûreté des opérations aériennes, mais aussi la confiance des usagers et des partenaires du secteur aérien, contribuant ainsi à un environnement aéronautique plus sécurisé et résilient face aux défis numériques actuels et futurs.

Un exercice grandeur nature est prévu en coordination avec l'ANCy, afin de consolider les acquis et renforcer davantage la réactivité des parties prenantes face aux cyberattaques. ■



L'exploitant poursuit son excellence opérationnelle

La certification des aéroports est un processus par lequel l'Autorité de l'aviation civile évalue et s'assure que l'exploitation se fait en toute sécurité, conformément aux normes et pratiques recommandées en vigueur.



Au Togo, les critères de certification d'aéroport sont définis dans la Loi N° 2007/007 du 22 janvier 2007 portant Code de l'aviation civile par les articles 87 et 88. Ils prévoient notamment qu'un aéroport ouvert à la circulation aérienne doit être certifié pour garantir la protection des passagers, des membres de l'équipage et de l'environnement.

Dans ce contexte, la Société Aéroportuaire de

Lomé-Tokoin (SALT) a renouvelé avec succès son certificat d'aéroport en septembre 2024, puis a élaboré un Plan d'Actions Correctives (PAC) afin de maintenir un niveau élevé de conformité.

Pour ce faire, l'exploitant de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE), a ensuite fait l'objet d'une inspection minutieuse des experts de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) du 13 au 15 novembre 2024, dans le but d'évaluer la mise en œuvre des mesures correctives et préventives du PAC.

Durant ces trois jours de travaux, les experts ont passé en revue différents aspects liés à la sécurité, aux opérations sur les aires de mouvement, à la gestion des risques et à l'administration technique. Chaque domaine a fait l'objet d'une analyse rigoureuse, notamment sur le plan des procédures, des équipements, et de la gestion des infrastructures critiques.

A l'issue de cette inspection, des observations ont été formulées dans une version actualisée du PAC, qui sera soumis à l'ANAC pour une révision puis à l'OACI pour une nouvelle évaluation.

Cet effort collectif témoigne de la volonté de l'AIGE à renforcer en permanence sa position de plateforme de référence en matière de sécurité aéroportuaire. ■

Cuisiner devient facile avec le gaz de TotalEnergies !



**Obtenez votre bouteille de gaz
à un prix abordable** dans votre
station TotalEnergies
la plus proche !



TotalEnergies



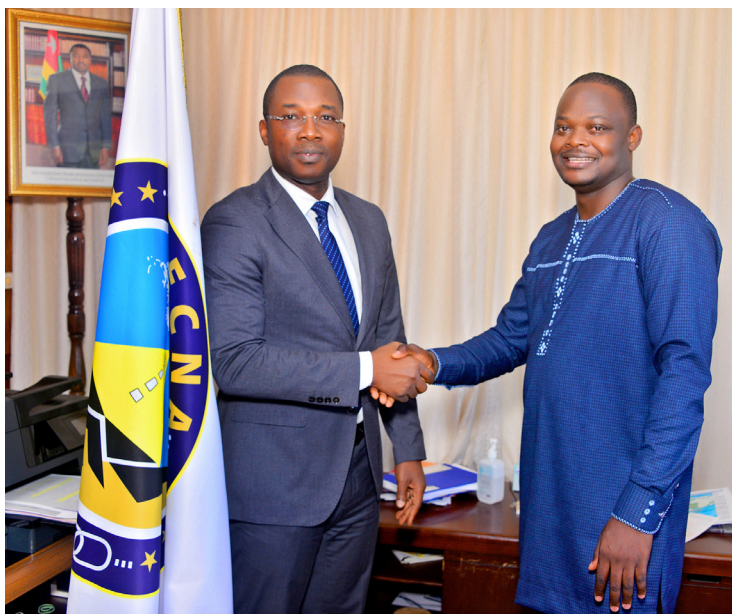
Le contrôleur aérien, l'œil du pilote !

Le 20 octobre de chaque année, est célébrée la journée internationale du contrôleur aérien. Une journée qui témoigne du rôle important, voire indispensable que joue le contrôleur aérien dans la gestion de la circulation et de la sécurité dans les airs.

L'Association Professionnelle des Contrôleurs de la Circulation Aérienne du Togo (APCATO) a commémoré cette journée par anticipation, le vendredi 18 Octobre 2024, à la salle polyvalente de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

Placé sous le thème : « *Investir dans l'humain, l'avenir de la gestion du trafic aérien* », le but de ce rendez-vous annuel, était de rendre un hommage bien mérité à ce corps de métier souvent méconnu du grand public, mais qui veille quotidiennement à la sécurité des vols et des passagers du monde entier.

La cérémonie d'ouverture a vu la présence du Représentant de l'ASECNA au Togo, Monsieur SUMSA Komlan Amewokpo, du Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), le Colonel IDRISSOU Abdou Ahabou, des autorités, des contrôleurs aériens, ainsi que certaines associations invitées.



Dans son allocution, le Représentant de l'ASECNA, Monsieur SUMSA Komlan Amewokpo a affirmé que l'investissement dans les contrôleurs aériens est une priorité. Cela se traduit non seulement par la formation technique et la mise à jour continue des connaissances, mais aussi par une attention particulière à leur bien-être, car un contrôleur fatigué ou stressé peut compromettre la sécurité du trafic.

Le Colonel IDRISSOU Abdou Ahabou quant à lui, a renchéri en ces termes : « *les technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle, l'autonomisation ou encore les nouvelles plateformes de gestion du trafic sont des opportunités à saisir, mais elles ne remplaceront jamais l'importance du facteur humain. C'est en formant et en valorisant les contrôleurs aériens, que le secteur aérien pourrait tirer le meilleur parti de ces innovations* ».

Engagé à poursuivre leurs missions pour l'essor



du secteur aérien, le président de l'APCATO AKOSSOU Kodjo a souligné que la réactivité des contrôleurs aériens prise en quelques fractions de seconde, permettrait à des millions de passagers d'atteindre leurs destinations en toute sécurité.

Cependant, pour qu'ils puissent continuer à relever les défis, il est indispensable de mettre l'accent sur l'investissement dans le capital humain. Cet investissement ne se limite pas à la formation technique, mais englobe aussi le bien-être des contrôleurs ainsi que la promotion d'un environnement de travail sain et inclusif.

Aussi, des conférences-débats sur plusieurs modules, notamment sur le GADSS (Global

Aeronautical Distress and Safety System), ont meublé cette journée.

Les échanges ont permis de découvrir les dernières avancées du système de sécurité globale, garantissant ainsi, une meilleure gestion de détresses aéronautiques à l'échelle internationale. L'accent a également été mis sur l'importance d'une alimentation équilibrée, afin d'améliorer les performances professionnelles et maintenir une bonne condition physique.

L'édition 2024 a pris fin sur une note festive et sportive avec un match de football amical, qui a opposé les contrôleurs aériens aux équipes des pompiers d'aérodrome et de la météorologie. ■



Optimisation des opérations aéroportuaires avec l'A-CDM



Depuis quelques années, le transport aérien est confronté à des défis liés à la surexploitation et à la gestion des horaires. Pour y remédier, l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (OACI) préconise des stratégies en vue d'améliorer la sécurité opérationnelle, de régulariser l'aviation civile nationale et internationale, et d'uniformiser les normes et pratiques.

Dans cette optique, une équipe projet constituée notamment des experts de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), de la Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT), de l'Autorité de Sûreté de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (ASAIGE), de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), en plus des partenaires et compagnies aériennes de

l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE), a été mise en place pour l'exécution d'un projet dénommé A-CDM (Airport Collaborative Decision Making).

L'A-CDM permet aux partenaires aéroportuaires d'échanger les informations opérationnelles et de travailler en synergie, afin d'améliorer l'efficacité et la prévisibilité du trafic aérien.

Le jeudi 12 décembre 2024 à la salle polyvalente de l'ASECNA, les membres de l'équipe projet, ont fait le point des travaux réalisés, en présence des directeurs généraux des structures aéroportuaires. Cette restitution a permis de faire le point sur les avancées ainsi que les difficultés rencontrées. Parmi les points discutés, l'importance de la communication entre les différents acteurs a été soulignée, car elle

est essentielle pour garantir une coordination efficace des opérations.

Pour le Colonel IDRISSOU Abdou Ahabou, Directeur Général de l'ANAC, il est essentiel de concentrer nos actions sur l'optimisation des opérations aériennes. L'A-CDM se représente comme un élément central pour atteindre l'objectif d'un développement durable et efficient de l'aviation civile.

Au cours des présentations, les perspectives à venir ont également été au centre des échanges. Les dirigeants présents ont témoigné leur soutien à cette initiative, soulignant son importance dans la transformation des opérations aéroportuaires. Ils ont mis en avant la nécessité de poursuivre les efforts en matière de financement et d'échanges d'expertise entre les parties prenantes, pour assurer une mise en œuvre réussie de l'A-CDM.

En travaillant de concert, l'équipe projet et toutes les parties prenantes de l'AIGE prévoient créer un modèle opérationnel agile et réactif, capable de s'adapter aux besoins croissants du trafic aérien pour une meilleure gestion des opérations aéroportuaires à l'AIGE. ■



Partage d'expériences aéroportuaires

Face à l'augmentation constante du trafic aérien en Afrique et aux enjeux de sécurité, il est essentiel pour les pays de la sous-région de collaborer et de partager leurs expériences.

A cet effet, une délégation malienne issue de l'Aéroport de Sikasso, a effectué une visite d'immersion du 12 au 15 Novembre 2024, à Lomé. Conduite par Madame KEITA Aminata, Déléguée de l'Aéroport de Sikasso, la délégation était composée d'une quinzaine d'agents et techniciens des opérations aéroportuaires.

A l'entame de leur visite, elle a été reçue par le Directeur Général de la Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT), le Général de Brigade ALLAHARE Dimini, puis déployée dans les Directions des Opérations Aéroportuaires, Technique, Commerciale, de la Conformité et de la Gestion des Risques.

La délégation malienne a participé à plusieurs activités, notamment les visites guidées des installations, les réunions avec les équipes de gestion sur les meilleures pratiques en matière de prestations et de sécurité.

Les échanges entre les deux parties ont permis d'aborder des sujets tels que l'optimisation de la gestion des flux de passagers, la gestion

du parking, du risque animalier, ainsi que l'intégration de nouvelles technologies dans les opérations aéroportuaires.

A l'issue de leur mission, les maliens ont remercié les dirigeants de la SALT pour l'accueil chaleureux, l'hospitalité, ainsi que la bonne ambiance dont ils ont bénéficié. Ils envisagent adopter les pratiques acquises au Togo, afin d'améliorer leurs prestations pour offrir de meilleurs services aux passagers.

L'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) est une référence en Afrique de l'Ouest, qui se distingue par une gestion rigoureuse de la sécurité aérienne. Ceci, grâce à un personnel bien formé et des procédures strictes. Il est certifié et possède des systèmes de contrôle d'accès avancés, garantissant la sûreté et la sécurité des passagers et celles des marchandises. ■



Formation technique sur la gestion des TOD



Selon l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), la maîtrise du terrain et des obstacles est essentielle pour garantir la sécurité et l'efficacité des opérations aériennes.

En raison des implications du trafic aérien et des opérations de sécurité, il est important que l'impact de ces obstacles soit continuellement évalué, examiné et mis à jour.

Dans cette perspective, l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) du Togo, a accueilli du 21 au 25 octobre 2024 à Lomé, des experts techniques du projet de soutien pour l'amélioration du système de Gestion d'Informations Aéronautiques (AIM) de la région Afrique-Océan Indien (AFI) de l'OACI.

Cette rencontre, qui arrive à point nommé, permet de planifier des actions de coopération et d'échanges entre les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des Données de Terrain et d'Obstacles (TOD), tant dans la formation du personnel technique que dans l'application de la réglementation. Elle consiste à encourager les participants à s'approprier les outils techniques nécessaires, afin d'optimiser la mise en œuvre des dispositions relatives aux données et informations aéronautiques.

La session était destinée à 20 techniciens venus de l'ANAC, de la Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT), de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), de la Direction Générale de l'Information Géographique et de la



Cartographie (DGIGC). Ces agents ont été formés sur la documentation technique de la collecte et la supervision des TOD.

Il est important de souligner que la mise en œuvre des exigences relatives aux TOD pose réellement un défi pour tous les Etats concernés, en particulier ceux de la région Afrique Occidentale et Centrale (WACAF). Ceci, en raison des coûts liés à la collecte des données et à la mise en place d'un cadre réglementaire approprié définissant les rôles et les responsabilités de toutes les parties impliquées dans la chaîne de traitement des données.

Dans ce contexte, le projet régional RBIS (Results Based Implementation Support), initié par l'OACI dans le cadre du plan AFI, vise à accompagner les États membres dans la mise en œuvre efficace des dispositions relatives aux données et informations aéronautiques. Plus précisément, il s'agit de faciliter l'adoption de l'Annexe 15 et du PANS-AIM (Procedures for Air Navigation Services-Aeronautical Information

Management) dans la réglementation nationale, tout en harmonisant les pratiques et en assurant une conformité aux normes internationales, contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité et de la productivité de la navigation aérienne dans la région.

Au fil des cinq jours d'intenses travaux, les participants ont eu l'occasion de suivre avec intérêt l'intervention de Fanfé BAMBA, Expert régional AIM du bureau WACAF de l'OACI. Ce dernier leur a permis de renforcer leur approche en matière de collecte de données de terrains et d'obstacles, d'élaborer des orientations techniques, afin d'établir un programme de supervisions pour la mise à disposition des données aux exploitants d'aéroports.

A l'issue de cette formation, les participants bien outillés et aguerris, n'ont pas manqué de témoigner leur reconnaissance pour cette opportunité offerte de renforcer leurs compétences pour de meilleures prestations. ■





Renforcement des capacités en gestion des risques de sûreté

La sécurité aéroportuaire constitue la première ligne de défense contre les menaces potentielles. Il s'avère alors important de mettre en œuvre des mesures de prévention rigoureuses au sein de l'industrie aéronautique, afin d'atténuer voire éviter tout risque, pouvant servir de danger pour la plateforme et les passagers.

C'est dans cette optique que l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), visant à faire face

aux défis sécuritaires, a organisé à l'école de formation, du 24 au 27 septembre 2024, un atelier de formation axé sur la gestion des risques AVSEC (Aviation Security). Cet atelier s'inscrit dans une série d'initiatives de l'ANAC dont la vision ultime est de maintenir les plus hauts standards de sûreté en conformité avec les exigences internationales.

Cette formation a réuni 26 participants provenant de diverses institutions liées au secteur de



l'aviation civile dont, ASAIGE, ANR, GILAT, SALT, AINTG, ASECNA, AEROTRANSPORT, GEA, ST-HANDLING et ASKY.

L'objectif était de leur doter non seulement d'outils nécessaires, afin d'évaluer et gérer efficacement les risques de sûreté au sein de leurs structures respectives, mais également de promouvoir une culture sur la gestion des risques au sein des aéroports du Togo, tout en établissant une approche homogène pour contrer les menaces potentielles.

Au cours de cette session de quatre jours, trois instructeurs nationaux certifiés, Messieurs BANAKINAO Wiyao, SOULE Safiou, ALASSANE Abdrahamane, respectivement Directeur de la Sûreté et Facilitation, Chef du Service Achats et Approvisionnements, Chef Service équipements

de sûreté, ont entretenu les participants sur plusieurs modules.

Il s'agit notamment de l'aperçu de la gestion des risques, l'établissement du contexte et la compréhension des processus, l'évaluation des risques qui recoupe l'identification, l'analyse, l'atténuation et la communication efficace des risques, la consultation des parties prenantes, la surveillance et le réexamen continu des stratégies de gestion des risques.

A travers cette formation, l'ANAC tient à renforcer la capacité des entités impliquées dans la sûreté aéroportuaire à travers l'anticipation et la gestion des risques, tout en assurant une sécurité renforcée pour les aéroports de la sous-région.



AskY, de nouveau dans les airs de Pointe Noire



La compagnie aérienne panafricaine ASKY Airlines relance sa ligne à destination de Pointe-Noire (République du Congo).

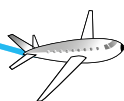
La cérémonie de réouverture de cette ligne s'est déroulée le 02 octobre 2024, à la salle d'embarquement de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE).

C'était en présence du représentant du Premier Ministre, Monsieur HOMEVOR Etsri, du Secrétaire Général en charge des transports, Monsieur TINDANO Michel, du Directeur Général de l'ANAC

le Colonel IDRISSOU Ahabou, du Directeur Général Adjoint de la SALT, Monsieur TCHANGANI Makilipè Michel, du Directeur Général d'ASKY Monsieur WOLDERMARIAM Esayas, ainsi que plusieurs autorités, invités et voyageurs.

Cette reprise des vols à destination de Pointe-Noire, permet de renforcer la connectivité aérienne dans la sous-région tout en augmentant le trafic des passagers à l'AIGE.

Pour ASKY, en reliant Lomé à Pointe-Noire, c'est connecter les Etats Africains et rester fidèle à sa





vision de développement du trafic aérien.

Dans son allocution, le représentant du Premier Ministre Monsieur HOMEVOR Etsri, a félicité les premiers responsables d'ASKY pour leur dynamique enclenchée dans le domaine aérien.

Il a également relevé le rôle important que joue l'AIGE, grâce à sa collaboration avec les autres acteurs aériens de la sous-région, afin d'atteindre l'excellence et de relever efficacement les défis.

Pointe-Noire devient ainsi, la 29^e destination d'AskY en Afrique de l'Ouest et du Centre. Il faut rappeler que cette destination avait été suspendue il y a quelques années, pour des raisons opérationnelles.

Désormais, le transporteur basé à Lomé, propose trois vols par semaine vers cette destination. Ceci renforcera le statut du hub de référence qu'est l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE), dans la sous-région Ouest-Africaine. ■





The Pan African Airline



15 ans de connexions, d'innovations
et de croissance au service de l'Afrique

www.flyasky.com



ZOOM SUR



TAKOUDA Dihèza Akpéing,
épouse TALAKA,
Contrôleur Aérien à l'Air Traffic Service
(ATS) de Lomé.

L'univers aéroportuaire regroupe une large palette de professionnels qualifiés, œuvrant dans des domaines variés tels que la sécurité, la sûreté, l'accueil ou encore la maintenance. Parmi ces maillons dynamiques, il existe un métier quelques fois méconnu du public, qui joue un rôle capital au sein de l'aviation : le contrôleur de la circulation aérienne.

A travers ces lignes, l'ESCALE vous invite à découvrir l'histoire inspirante d'une brave femme, qui exerce ce métier scientifique à haute responsabilité.

Présentez-vous s'il vous plaît

Je suis TAKOUDA Dihèza Akpéing, épouse TALAKA, Contrôleur Aérien à l'Air Traffic Service (ATS) de Lomé où j'exerce au sein de la Tour de Contrôle de l'ASECNA-TOGO. Titulaire d'une licence Contrôleur Aérodrome et Approche, je fais partie de ces professionnels qui veillent quotidiennement à la sécurité du trafic aérien dans notre espace. Mon rôle consiste à guider les aéronefs et à assurer la fluidité et la sécurité des mouvements au sol comme dans les airs.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel en tant que contrôleur aérien ? Qu'est-ce qui vous a motivé à choisir cette carrière ?

Ma passion pour l'aéronautique remonte à mon enfance, mais mon parcours vers le contrôle aérien a d'abord emprunté des chemins différents. Après un baccalauréat scientifique et des études supérieures en Géologie et Environnement, j'ai acquis une première expérience professionnelle à travers des stages enrichissants auprès de l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE), de la Direction de l'Environnement et de la Direction des Mines. C'est en 2013, que mon rêve d'enfant prend forme lorsque je réussis le concours de l'ASECNA. Mon voyage dans l'univers du contrôle aérien débute alors par une immersion linguistique de quatre mois à Johannesburg, suivie d'une formation intensive de 14 mois à l'EAMAC (Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile), à Niamey. Cette période a été particulièrement formatrice, alliant théorie et pratique : exercices sur simulateurs, initiation au pilotage, gestion du stress et de la fatigue, sans oublier le perfectionnement en anglais aéronautique, véritable langue internationale du ciel.



Diplôme en poche, j'intègre la tour de contrôle de Lomé en décembre 2015 comme contrôleur stagiaire. Trois années d'apprentissage pratique plus tard, j'obtiens ma qualification complète en 2018. Ce métier, aussi passionnant qu'exigeant, requiert une concentration absolue : nous sommes les gardiens invisibles de la sécurité aérienne, responsables de milliers de vies chaque jour. C'est un défi quotidien qui demande rigueur et précision dans chaque échange avec les pilotes, dans chaque décision de gestion du trafic.

Comment se déroule une journée type d'un contrôleur aérien ?

J'exerce mon métier à la tour de contrôle de l'aéroport international Gnassingbé Eyadema à Lomé, l'une des deux entités essentielles du contrôle aérien local aux côtés du Centre de Contrôle Régional (CCR). La Tour de contrôle surplombe l'aéroport de Lomé. Nous y maintenons une vigilance constante 24h/24 et 7j/7, par rotation d'équipes, pour garantir la sécurité de chaque décollage, atterrissage et mouvement au sol.

Chaque prise de service commence par un rituel immuable : la lecture des procès-verbaux des précédentes journées et vérification des systèmes de communication avec les centres voisins.

Le rythme du trafic varie selon les heures. La matinée (7h-13h) est dominée par les arrivées des vols réguliers comme Asky, Ethiopian, Air Burkina ou Air Côte d'Ivoire. L'après-midi (13h-19h) est consacré principalement pour leurs départs. La nuit, bien que plus calme, nous accueillons des vols internationaux comme Brussels Airlines et Air France, ainsi que des vols spéciaux : cargos, VIP et militaires. Chaque équipe se compose de deux contrôleurs aux rôles bien définis : l'exécutif et l'organique.

Le contrôleur exécutif, véritable chef d'orchestre, est en contact direct avec les pilotes. Ses responsabilités sont multiples, à savoir, délivrer les autorisations de roulage, de décollage et d'atterrissage, maintenir les espacements réglementaires entre les aéronefs, surveiller l'écran radar en permanence, gérer les mouvements au sol pour éviter tout conflit entre



aéronefs ou avec des véhicules, garantir la sécurité en ordonnant des inspections de piste avant chaque mouvement.

Le contrôleur organique quant à lui, assure un rôle crucial de coordination, notamment, communiquer avec les centres voisins (Cotonou, Accra, Niamtougou), gérer les plans de vol et assister le contrôleur exécutif dans la gestion du trafic.

Cette orchestration minutieuse garantit la fluidité et la sécurité du trafic aérien de notre région.

Comment percevez-vous l'importance de votre rôle dans la sécurité et l'efficacité des opérations aériennes ?

En tant que contrôleur aérien, souvent surnommé 'aiguilleur du ciel', je suis véritablement les yeux du pilote. Notre rôle est capital et s'articule autour de trois services fondamentaux :

Dans un premier temps, le contrôle de la circulation aérienne proprement dit. Avec ce service, nous prévenons les collisions entre aéronefs, que ce soit dans les airs ou sur les pistes, et veillons à ce que chaque vol se déroule de manière sûre et efficace.

Ensuite, nous assurons un service d'information



de vol crucial, fournissant aux équipages toutes les données essentielles, notamment météorologiques, qui peuvent impacter leur vol. Enfin, nous maintenons un service d'alerte permanent, prêts à réagir instantanément pour porter assistance à tout aéronef en difficulté.

La précision est au cœur de notre métier. Nous utilisons une phraséologie spécifique en anglais, langue universelle de l'aviation, avec des termes standardisés qui permettent une communication claire et sans ambiguïté avec les équipages. Cette rigueur dans la communication est essentielle pour garantir la sécurité.

Notre profession exige une parfaite maîtrise de la réglementation internationale de l'OACI et des normes nationales. Nous appliquons systématiquement les standards les plus élevés car nous savons qu'il n'y a pas de place

pour l'approximation quand il s'agit de sécurité aérienne.

Je considère notre rôle comme absolument vital dans la chaîne de sécurité aérienne. Du décollage à l'atterrissage, nous sommes les gardiens invisibles qui veillent sur chaque vol, faisant de nous des acteurs incontournables de la sécurité et de l'efficacité du transport aérien.

Avez-vous déjà rencontré des difficultés en tant que femme, dans votre parcours ? Si oui, comment les avez-vous surmontées ?

En tant que femme contrôleur aérien, j'ai fait face à deux défis majeurs dans mon parcours professionnel. Le premier concerne la gestion du stress inhérent à notre métier, où chaque décision impacte directement la sécurité de centaines de passagers. Cette responsabilité, déjà considérable en soi, peut sembler encore plus pesante lorsqu'on doit prouver sa légitimité dans un environnement traditionnellement masculin. Le second défi a été de trouver l'équilibre entre ma vie professionnelle et familiale. Nos horaires atypiques, incluant des services de nuit et de week-end, demandent une organisation particulière, surtout en tant que mère de famille. Concilier les responsabilités domestiques, l'attention nécessaire à mes enfants et mon époux, tout en maintenant l'excellence professionnelle requise par notre métier, représentait initialement un véritable challenge.

Cependant, j'ai su transformer ces obstacles en opportunités de croissance. Grâce aux précieux conseils de mes instructeurs et de mes collègues plus expérimentés, j'ai développé des stratégies efficaces de gestion du stress. J'ai également mis en place une organisation rigoureuse de mon planning hebdomadaire, ce qui m'a permis d'harmoniser mes différentes responsabilités.



Cette expérience m'a appris qu'avec de la détermination et une bonne organisation, il est possible de s'épanouir pleinement tant sur le plan professionnel que personnel.

Comment parvenez-vous à gérer la pression et à rester calme face à des situations critiques ?

Je peux citer plusieurs scénarios particulièrement exigeants. Il s'agit des conditions météorologiques dégradées, qui représentent un défi majeur. Quand la pluie, l'harmattan ou le brouillard réduisent drastiquement la visibilité, nous devons prendre des décisions cruciales. Un avion peut être contraint d'attendre en vol pendant de longues minutes, voire être dérouté vers un autre aéroport. De même, les départs peuvent être retardés pour garantir la sécurité des passagers.

La gestion des vols VIP aux heures de pointe constitue également une situation délicate. Elle nécessite une coordination minutieuse pour gérer les attentes des autres aéronefs tout en respectant les priorités protocolaires.

Les pannes techniques, particulièrement celles affectant les radiocommunications, demandent une adaptabilité immédiate. Lors d'un 'blackout' total, nous devons rapidement mettre en œuvre des solutions alternatives pour maintenir le contact avec les équipages.

Les situations d'urgence représentent le summum du stress : feu moteur, panne de carburant, défaillance électrique, alerte à la bombe, ou encore la gestion de passagers nécessitant une attention médicale urgente. Chaque minute compte et chaque décision est cruciale.

Pour maintenir mon calme dans ces situations critiques, j'applique plusieurs stratégies

essentielles qui sont entre autres, l'appui sur la force du travail en équipe, sachant que nous sommes formés pour nous soutenir mutuellement. Je me concentre sur les procédures apprises et l'expérience transmise par nos aînés, et je garde à l'esprit que le sang-froid est notre meilleur allié pour prendre les bonnes décisions.

L'expérience m'a appris qu'un contrôleur aérien efficace se distingue par sa capacité à garder son calme, son esprit d'équipe, et sa détermination à garantir la sécurité des vols, quelles que soient les circonstances. Ces qualités, combinées à une formation rigoureuse et continue, nous permettent de gérer efficacement même les situations les plus stressantes.

Avez-vous des moments particulièrement mémorables au cours de votre carrière, qui vous ont le plus marqué ?

Dans le domaine du contrôleur aérien, chaque journée est unique et enrichissante, car la gestion du trafic aérien est par nature dynamique et nous pousse à nous adapter en permanence. Néanmoins, deux moments particulièrement marquants se détachent dans ma carrière.

Le premier, remonte à juillet 2018, lors du sommet conjoint CEDEAO-CEEAC à Lomé. La gestion simultanée des vols réguliers, des jets privés et des appareils officiels transportant les chefs d'États africains constituait un défi passionnant. Cette expérience nous a permis de démontrer notre capacité à orchestrer un trafic aérien complexe au plus haut niveau.

Le second moment fort, date de 2022, lorsqu'un appareil a signalé une défaillance technique en plein vol. La mise en place rapide d'un protocole d'assistance spécifique a permis un atterrissage en toute sécurité. Les remerciements du pilote

après l'intervention ont confirmé l'importance de notre rôle.

Bien sûr, il eut aussi des périodes plus difficiles, notamment pendant la crise du COVID-19 qui a bouleversé le secteur aéronautique mondial. La chute drastique du trafic, la fermeture de lignes et la réorganisation de nos équipes ont constitué un défi majeur. Mais ces épreuves nous ont également permis de démontrer notre résilience et notre capacité d'adaptation.

Existe-il dans votre corps de métier, une présence significative de femmes ?

La féminisation du contrôle aérien reste un défi majeur, reflétant les disparités persistantes dans le secteur de l'aviation civile. Au Togo, la situation est particulièrement parlante : nous ne sommes que deux femmes contrôleurs pour 43 hommes, répartis entre les centres de contrôle de Lomé et Niamtougou. Cette sous-représentation s'explique par plusieurs facteurs : un manque de visibilité des métiers de l'aviation auprès des jeunes femmes, des préjugés tenaces sur un métier traditionnellement perçu comme masculin, et des contraintes organisationnelles qui peuvent complexifier l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Ces obstacles ne doivent cependant pas masquer les opportunités croissantes pour les femmes dans ce secteur passionnant.

Quels conseils donneriez-vous aux personnes qui envisagent de poursuivre une carrière en tant que contrôleur aérien ?

Le contrôle aérien est une profession passionnante que je recommande vivement aux jeunes générations. Le parcours pour y accéder est exigeant mais structuré, commençant par le concours d'entrée à l'École Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile (EAMAC).

Les prérequis essentiels concernent un diplôme Bac+2 scientifique minimum, un niveau d'anglais intermédiaire, être âgé de 26 ans maximum, et avoir une excellente condition tant physique que mentale.

La formation se déroule en deux étapes : d'abord à l'EAMAC avec un programme alliant théorie et pratique, puis dans notre Centre Local d'Instruction de la Circulation Aérienne (CELICA). Cette seconde phase comprend des tests d'entrée, une formation terrain approfondie, des examens sur simulateur et un perfectionnement en anglais technique.

Votre mot de fin

Comme le dit si bien l'adage : 'Éduquer une femme, c'est éduquer toute une nation'. Cette sagesse prend tout son sens dans l'aviation, où chaque femme qui réussit ouvre la voie à d'autres. J'espère que mon parcours pourra inspirer la prochaine génération de jeunes femmes à oser embrasser des carrières dans l'aviation, prouvant qu'avec détermination et passion, tous les horizons sont accessibles.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers le Général de Brigade ALLAHARE Dimini, Directeur Général de la SALT, le Colonel IDRISSOU Ahabou, Directeur Général de l'ANAC, et Monsieur SUMSA Komla, Représentant de l'ASECNA auprès de la République Togolaise, qui ne ménagent aucun effort pour porter haut les flambeaux de l'AIGE.

Je souhaite conclure en rappelant que le ciel n'a pas de genre et appartient à celles et ceux qui osent rêver grand et travailler dur pour réaliser leurs ambitions. ■





SOCIÉTÉ AÉROPORTUAIRE DE LOMÉ - TOKOIN

GESTIONNAIRE DES AÉROPORTS DU TOGO

Déterminée à être un leader dans la transition vers un secteur aérien plus durable, en améliorant continuellement ses performances environnementales.

Axes :

- Définition de nouvelles pratiques et procédures effectives visant la gestion et la réduction des émissions
- Intégration progressive de technologies plus propres
- Sensibilisation du personnel aux gestes plus écologiques
- Mise en place d'un programme de compensation carbone



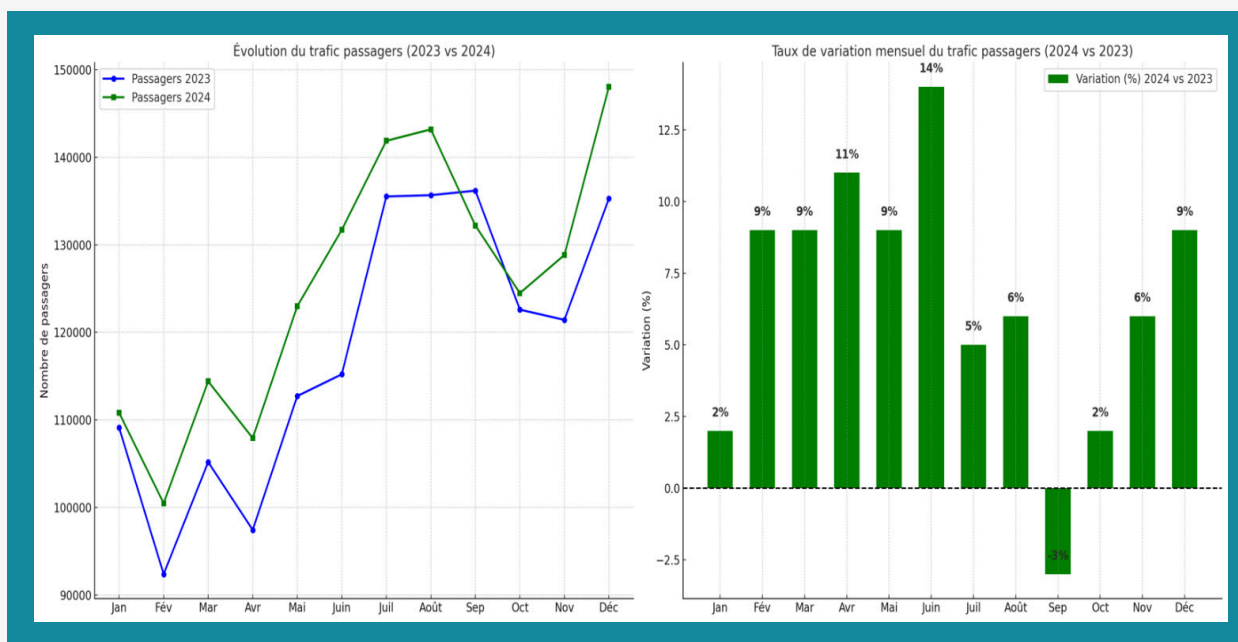
Aéroport International Gnassingbé Eyadéma, vous accueillir autrement...

www.aeroportdelome.com



TRAFIC

ÉVOLUTION ET ANALYSE COMPARÉE DU TRAFIC PASSAGER À L'AIGE EN 2023 ET 2024



Croissance globale : Le nombre total de passagers a augmenté de 6% en 2024.

Mois avec la plus forte croissance :

- Juin a enregistré la plus forte hausse (+14%), avec une augmentation de 115 213 en 2023 à 131 706 en 2024.
- Avril a également connu une croissance significative (+11%).

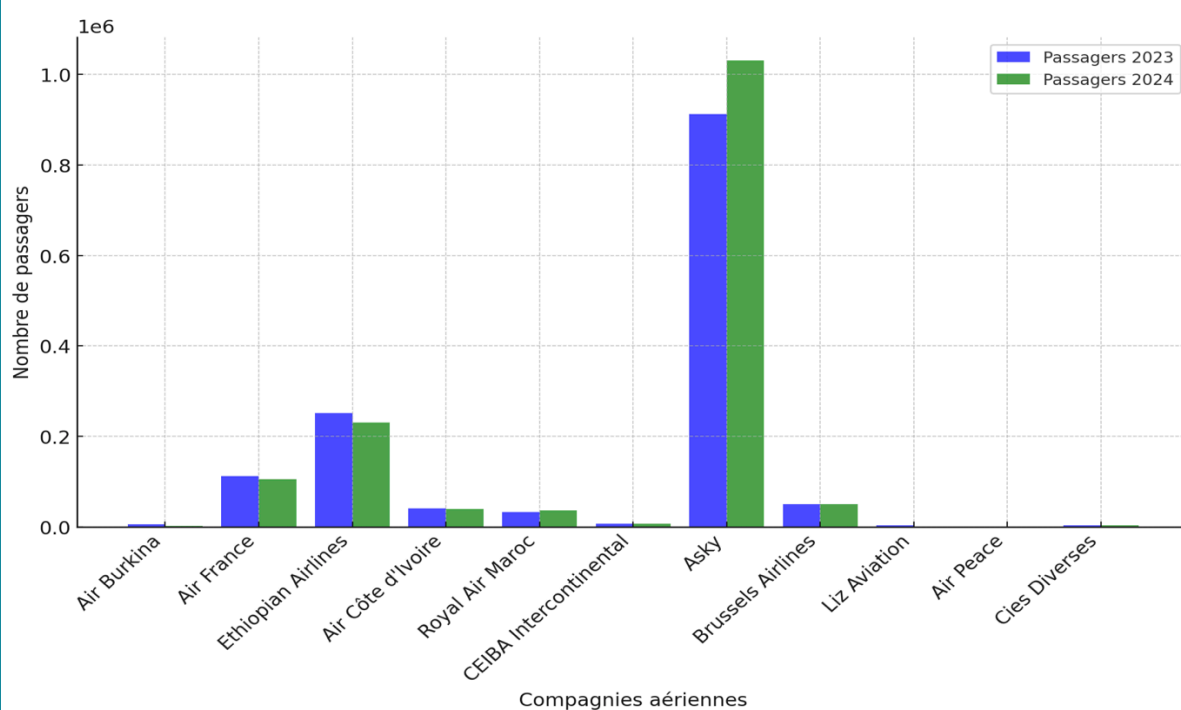
Baisse en septembre : Septembre est le seul mois où le nombre de passagers a diminué (-3%), passant de 136 182 en 2023 à 132 000 en 2024.

Hausse régulière dans les autres mois :

- La plupart des mois affichent une croissance entre 5% et 9%.
- Janvier et octobre ont connu les plus faibles hausses (+2%).



COMPARAISON DU TRAFIC PASSAGER PAR COMPAGNIE 2023 VS 2024

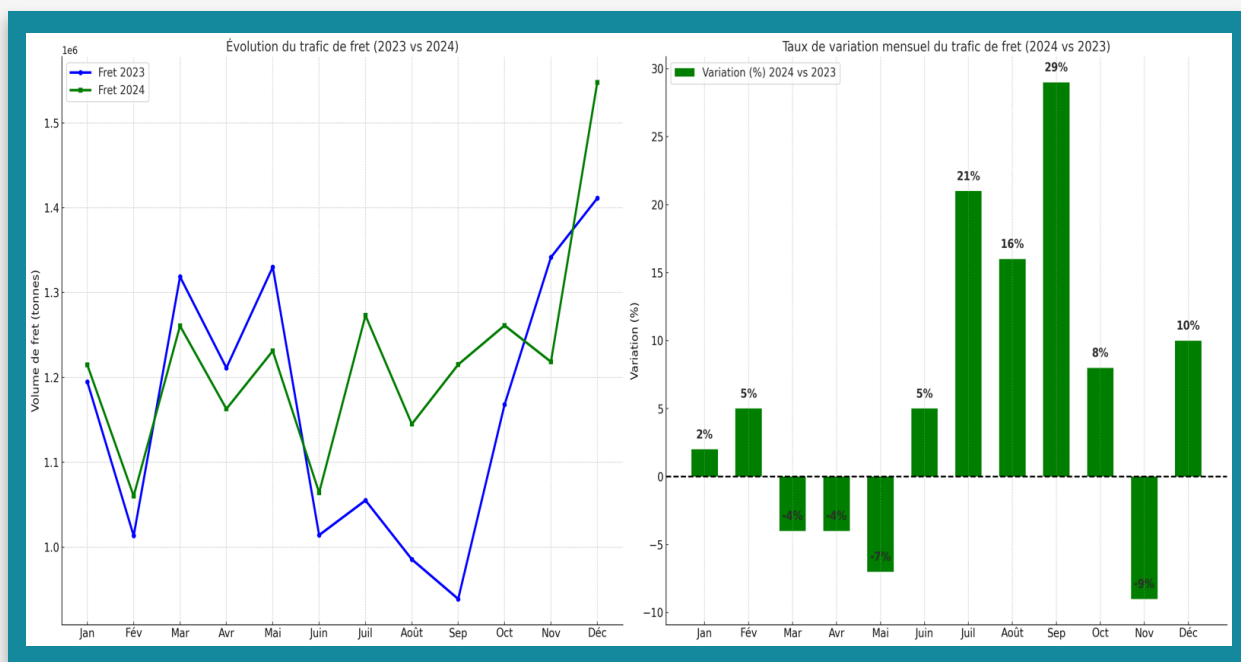
**Compagnies avec une croissance positive :**

- Asky Airlines enregistre la plus forte croissance avec +13 %, augmentant de 912 542 passagers en 2023 à 1 031 238 en 2024.
- Royal Air Maroc affiche une progression notable de +10 %, atteignant 35 595 passagers.
- Compagnies diverses et CEIBA Intercontinental montrent également une croissance de +12 % et +2 %, respectivement.
- Brussels Airlines reste stable avec +1 % de croissance.

Compagnies en baisse :

- Air Burkina subit la plus forte chute avec -54 %, passant de 5 277 à 2 430 passagers.
- Air Peace enregistre une baisse drastique de -89 %.
- Ethiopian Airlines et Air France connaissent des baisses respectives de -8 % et -6 %.
- Air Côte d'Ivoire affiche une légère diminution de -1 %.

L'ÉVOLUTION DU FRET AÉRIEN



Croissance globale :

- Le fret total a augmenté de 5%, passant de 13 983 669 en 2023 à 14 655 492 en 2024.

Mois avec la plus forte augmentation :

- Septembre a enregistré la plus forte hausse (+29%), avec une augmentation de 939 079 en 2023 à 1 215 261 en 2024.
- Juillet (+21%) et Août (+16%) ont également connu une forte progression.

Mois avec une baisse du trafic :

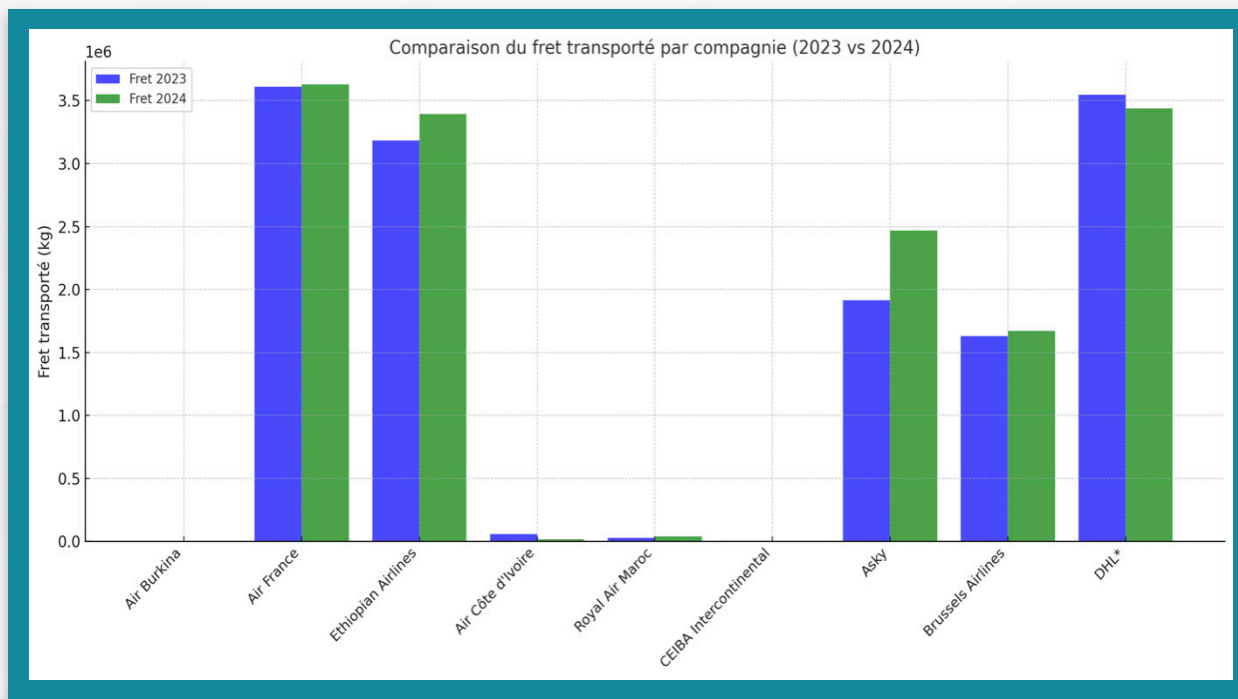
- Mai a connu la plus forte diminution (-7%)
- Mars et Avril ont tous deux diminué de -4%.
- Novembre est également en baisse de -9%.

Mois avec des variations modérées :

- Janvier (+2%), Février (+5%), Juin (+5%), Octobre (+8%), et Décembre (+10%) ont connu une progression plus stable.



REPARTITION DU FRET AÉRIEN PAR COMPAGNIE



Croissance globale : Le fret total a augmenté de 5%, passant de 13 983 680 kg en 2023 à 14 655 492 kg en 2024.

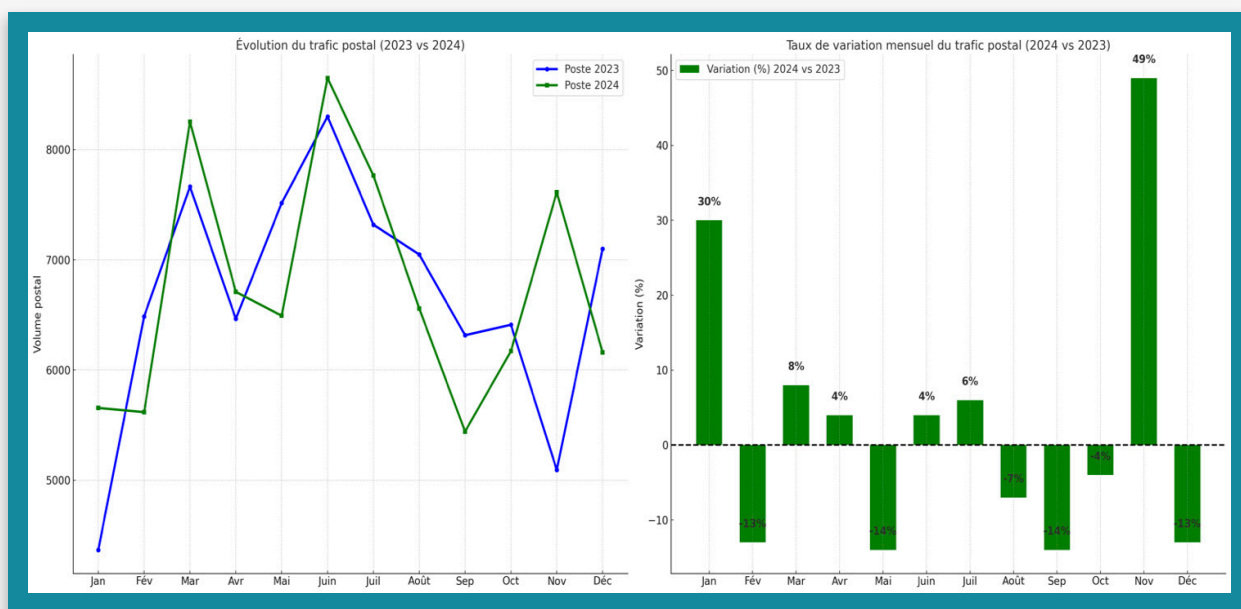
Compagnies avec une forte augmentation :

- Asky a enregistré la plus forte progression avec +29% (de 1 915 197 kg à 2 468 282 kg).
- Royal Air Maroc a augmenté de 27%.
- Ethiopian Airlines a connu une hausse de 7%.
- Brussels Airlines et Air France ont enregistré une légère croissance de 2% et 1% respectivement.

Compagnies avec une baisse significative :

- Air Côte d'Ivoire a enregistré la plus forte baisse (-74%), passant de 56 897 kg à 14 841 kg.
- CEIBA Intercontinental a chuté de -63%.
- Air Burkina a également connu une baisse importante de -42%.
- DHL a légèrement baissé de -3%.

L'EVOLUTION DE LA POSTE AERIEENNE



Croissance globale :

- Le volume postal total a légèrement augmenté de 1%, passant de 80,090 en 2023 à 81,097 en 2024.

Mois avec la plus forte augmentation :

- Novembre a connu la plus forte croissance avec +49%, passant de 5,093 en 2023 à 7,614 en 2024.
- Janvier a également affiché une hausse significative de 30%.

Mois avec une baisse significative :

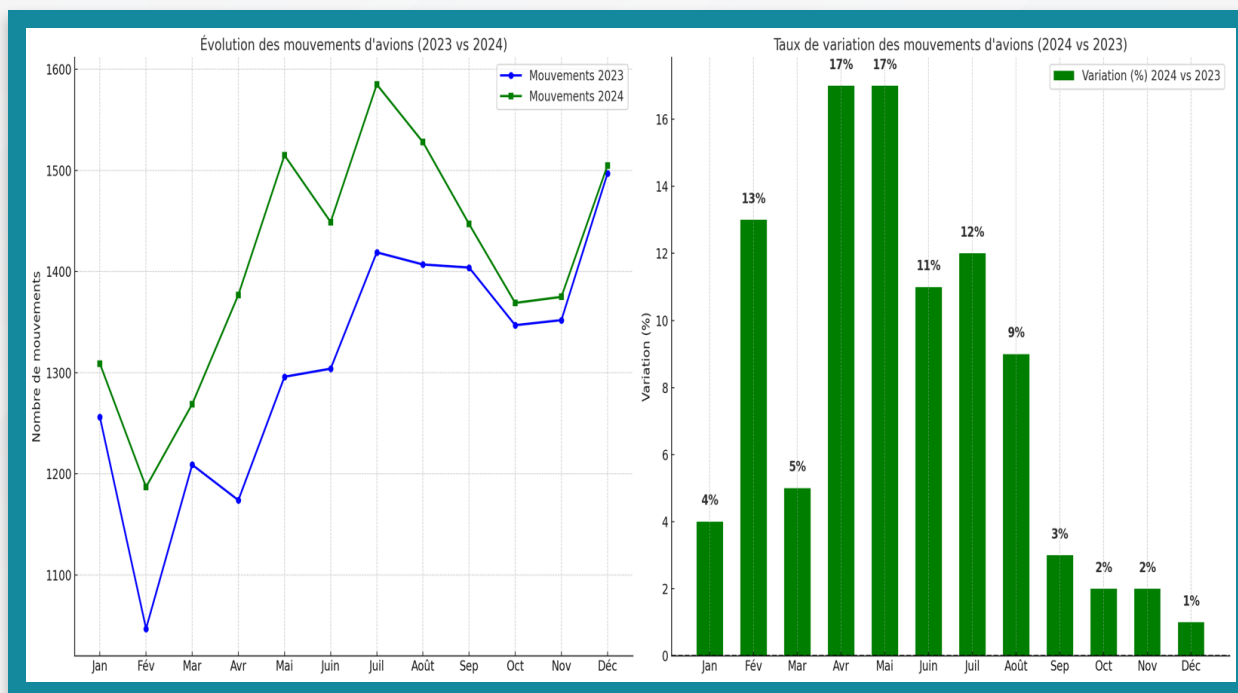
- Mai et Septembre ont enregistré une baisse de -14%.
- Février et Décembre ont chuté de -13%.
- Août et Octobre ont également connu des baisses de -7% et -4% respectivement.

Mois avec des variations modérées :

- Mars (+8%), Avril (+4%), Juin (+4%), et Juillet (+6%) montrent une légère progression.



L'EVOLUTION DES MOUVEMENTS AERIENS



Croissance globale :

- Le nombre total de mouvements d'avions a augmenté de 8%, passant de 15,712 en 2023 à 16,915 en 2024.

Mois avec la plus forte augmentation :

- Avril et Mai (+17%) ont enregistré la plus forte croissance.
- Février (+13%), Juin (+11%) et Juillet (+12%) ont également connu des hausses importantes.

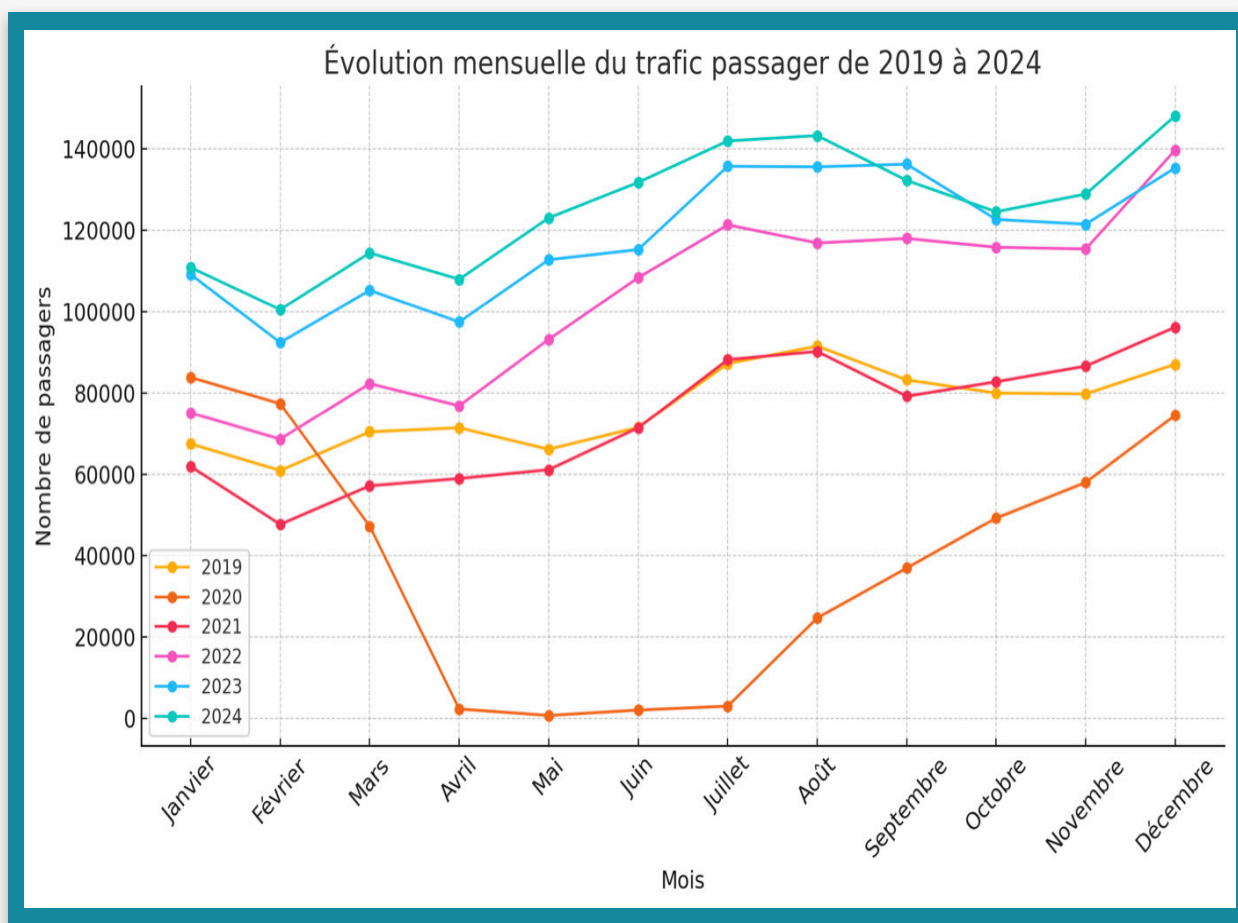
Mois avec une croissance plus faible :

- Octobre et Novembre (+2%) affichent les plus faibles augmentations.
- Décembre (+1%) enregistre la plus faible variation positive.

Croissance stable sur l'année :

- Tous les mois montrent une progression positive, avec des variations entre 1% et 17%.

L'ÉVOLUTION MENSUELLE DU TRAFIC PASSAGER (2019-2024)



Impact de la crise en 2020 :

- On observe une chute brutale du trafic en 2020, notamment à partir de mars et avril. Cette baisse est directement liée à la crise sanitaire mondiale de la COVID-19, qui a entraîné des restrictions de voyage et une quasi-paralysie du trafic aérien.
- Les mois d'avril et mai 2020 affichent des valeurs extrêmement faibles par rapport aux autres années.



Reprise progressive à partir de 2021 :

- En 2021, le trafic commence à se redresser, bien qu'il reste inférieur aux niveaux de 2019.
- La reprise est plus marquée au second semestre, notamment à partir de juin, ce qui coïncide probablement avec l'assouplissement des restrictions sanitaires et la relance progressive du secteur aérien.

Accélération de la croissance en 2022 et 2023 :

- En 2022, on constate une nette progression du trafic, dépassant même les niveaux de 2019 pour certains mois, comme décembre.
- L'année 2023 poursuit cette dynamique avec une augmentation régulière et une stabilisation des volumes de passagers à un niveau élevé.

Tendance haussière en 2024 :

- Les données de 2024 montrent une poursuite de la croissance, avec des niveaux de trafic qui restent supérieurs à ceux des années précédentes.
- La hausse est particulièrement notable en janvier et février 2024 par rapport aux mêmes mois en 2023, ce qui peut indiquer une consolidation de la reprise.





AUTORITE DE SURETE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL GNASSINGBE EYADEMA



NOTRE MISSION

Assurer la sûreté des personnes, des biens, des aéronefs et des installations ainsi que la coordination de la mise en œuvre des mesures de sûreté sur l'AIGE.

NOTRE PRÉOCCUPATION quotidienne

Maintenir le système de sûreté de l'aéroport à un niveau irréprochable.

NOS ATOUTS

Un personnel formé et certifié, des équipements de sûreté performants, et une forte volonté de faire chaque jour davantage pour relever les défis ; une volonté attestée par les résultats des audits (UEMOA, OACI et TSA) sans cesse satisfaisants.

NOTRE AMBITION

Faire de l'ASAIGE une structure moderne et résolument engagée, à travers une culture de sûreté solide, à ériger l'AIGE en une plateforme de référence et un cadre favorable à la croissance du trafic aérien et au développement de l'économie nationale.

NOTRE ATTENTE

Votre adhésion à notre démarche d'amélioration continue pour vous fournir des services de qualité.

ASAIGE, pour un aéroport + sûr et + sécurisé

Adresse: 01 BP: 1029 Lomé 99, rue 243 Tokoin Wuiti - Tél: (+228) 22 26 26 20 Fax: (+228) 22 26 26 22
Permanence : 70 43 15 08 No vert 8202 - E-mail : contactasaige@asaige.tg - Site web: www.asaige.tg

SALT NEWS



Le management des processus, un impératif pour la qualité des services

Le Management des processus vise à améliorer la performance globale d'une organisation en orientant ses activités vers la satisfaction des clients. Cette approche permet à toute entreprise d'optimiser sa performance par la mise en place et le pilotage de processus efficaces.

Dans cette optique, la Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT), soucieuse de la qualité des services offerts à ses clients, a organisé, du 30

septembre au 04 octobre 2024, une formation sur le management des processus.

Cette formation s'adressait à toutes les directions de la SALT, représentées par un groupe de 20 membres du personnel, acteurs clés de la mise en œuvre de cette démarche en vue d'améliorer sa performance.

Animée par Monsieur ABARI DAN BOUZOUA Boukari, un haut cadre de la Direction Générale



de l'ASECNA et ingénieur en exploitation de la navigation aérienne. Il exerce en parallèle en tant qu'auditeur et formateur des systèmes management de la sécurité aérienne, de la qualité et de l'environnement.

L'objectif de cette session est de permettre aux participants d'identifier, analyser et améliorer les processus clés de la SALT. L'enseignement a également porté sur l'importance de l'approche processus dans l'atteinte des objectifs stratégiques pour l'amélioration continue des services.

Cinq jours durant, les participants ont suivi avec intérêt les concepts qui découlent du

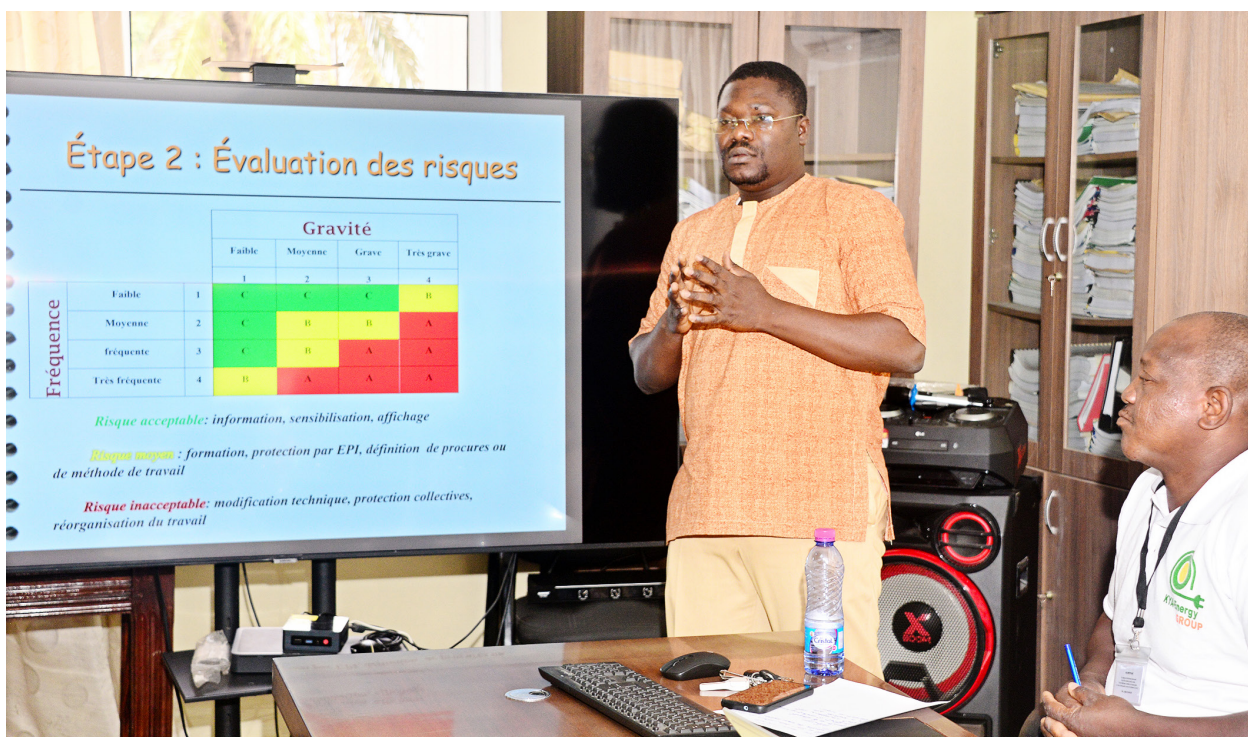
management des processus, enrichis par des études de cas concrets, leur permettant de bien cerner les rouages de la gestion des processus. Le résultat escompté est que l'expertise du formateur, l'engagement des participants, ainsi que les compétences acquises au terme de cette formation, contribuent à relancer l'implémentation du Système de Management de la Qualité (SMQ) de la SALT, conformément à la norme ISO 9001 version 2015.

Monsieur PLINGA Abalissiè, porte-parole des participants, a exprimé sa reconnaissance aux autorités dirigeantes de la SALT, en particulier le Général de Brigade ALLAHARE Dimini, pour son accompagnement indéfectible dans le renforcement des capacités du personnel, gage de son attachement constant à l'excellence et à l'innovation.

La fin de la formation fut sanctionnée par une évaluation, suivie de la remise des attestations aux participants, en reconnaissance de leurs compétences nouvellement acquises et de leur engagement à maintenir un niveau de qualité élevé dans l'exécution de leurs missions respectives, au service des passagers de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma. ■



Dans une dynamique de prévention des risques professionnels



Pour contribuer à sa performance et à sa pérennité, la Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) a élaboré et mis en œuvre une politique Qualité, Santé, Sécurité et Environnement (QSSE).

Conformément à l'axe 2 de cette politique qui prône entre autres la réduction des risques aux postes de travail, une série d'activités d'évaluation des risques professionnels s'est déroulée du 5 au 8 novembre 2024.

Cette initiative, pilotée par le Comité Sécurité Santé au Travail (CSST) de la SALT en collaboration avec des experts de la Direction Générale du Travail, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), et d'autres partenaires spécialisés, vise à renforcer la sécurité et le bien-être du personnel.

Les participants à cette évaluation ont été répartis en trois groupes distincts, chacun chargé d'appréhender les risques spécifiques dans les



différents secteurs d'activité de la SALT.

Cette démarche structurée a permis d'obtenir un aperçu des conditions de travail de chaque employé. Les experts avaient pour mission d'interroger individuellement un échantillon de travailleurs dans leur environnement de travail à travers une série de questionnaires détaillés. Ces échanges visaient à identifier les facteurs potentiellement dangereux ou sources d'inconfort pour chaque poste, afin d'établir un diagnostic professionnel.

Suivant une architecture spécifique, l'évaluation des risques débouchera sur des recommandations concrètes adaptées à la réalité de chaque poste et de chaque service, qui serviront à la rédaction du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Le DUERP, fruit d'un travail minutieux, constituera un précieux outil de prévention pour la SALT. Il servira de référence pour la mise en œuvre de mesures de protection adéquates, et renforcera l'engagement de la société pour le

bien-être et la sécurité de ses employés.

À travers cette initiative, la SALT réaffirme sa détermination à offrir un cadre de travail sain et sécurisé, où chaque employé peut contribuer pleinement, en toute sérénité, à la performance de l'entreprise. ■



Sécurité au travail, risques d'incendie et mesures préventives

La sécurité au travail demeure une priorité pour les dirigeants de la Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT). Consciente des risques liés aux incendies, la SALT s'est engagée dans une démarche proactive visant à renforcer les compétences de son personnel. Cette initiative a pour objectif de leur permettre de prévenir les situations à risque, de gérer efficacement les sinistres éventuels et d'évacuer en cas d'urgence.

Dans cette optique, deux sessions de formation ont été organisées du 9 au 12 décembre 2024, rassemblant au total 50 participants, répartis en deux vagues de 25 chacune.

La formation a été animée par Monsieur LAWSON BANKU Latévi, expert en sécurité incendie et chargé des formations au sein de la société IS'AFRIK.

L'importance de cette initiative qui permet de garantir un environnement de travail sécurisé et préparer efficacement le personnel à réagir face à des situations d'urgence.

Le contenu de la formation était essentiellement articulé autour de plusieurs modules notamment, les origines et les causes des incendies, les mécanismes de propagation du feu, les procédés et techniques d'extinction adaptés aux différentes





classes de feu, le fonctionnement et l'utilisation appropriée des extincteurs, les protocoles d'évacuation en cas d'urgence.

Des sessions théoriques et pratiques interactives ont été organisées pour permettre aux apprenants de manipuler différents types d'extincteurs et de simuler des scénarios réels d'intervention et d'évacuation. Cette approche a favorisé une meilleure compréhension et une appropriation efficace des techniques enseignées.

Un contrôle des connaissances a ensuite été réalisé afin d'évaluer les acquis des participants. Les résultats obtenus ont été jugés satisfaisants

par le formateur, témoignant de la qualité de la pédagogie et de l'implication des bénéficiaires tout au long de la formation.

En somme, cette formation a permis de renforcer la culture de la sécurité incendie au sein de la SALT, en dotant le personnel des aptitudes techniques et pratiques nécessaires pour prévenir les risques d'incendie et intervenir efficacement en cas d'urgence.

Cette démarche s'inscrit dans une politique globale de sécurité pour un environnement de travail sain, sûr et résilient. ■



La santé mentale, un moteur de performance



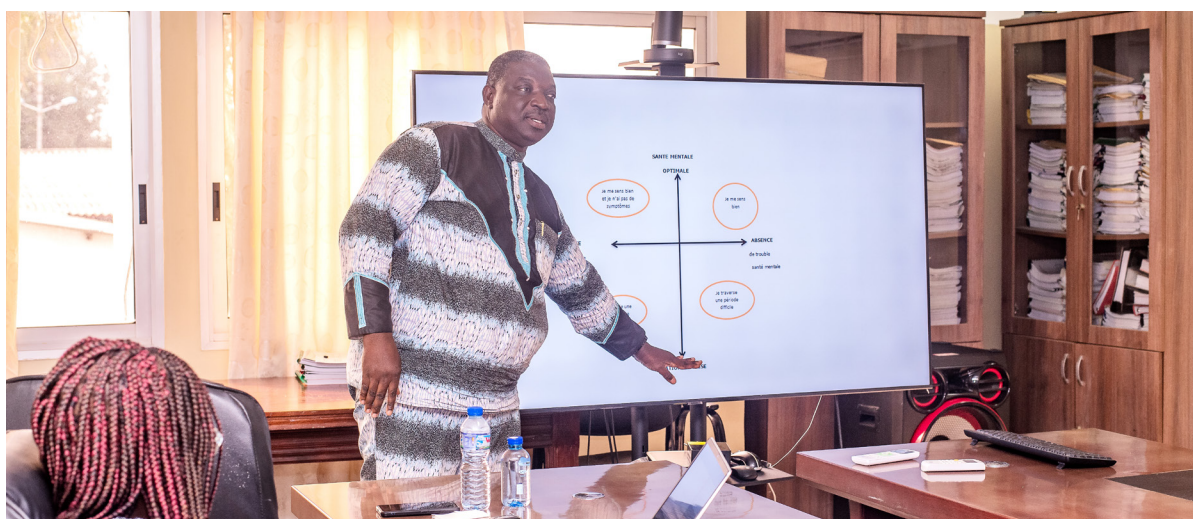
La santé mentale au travail est un sujet incontournable dans notre société moderne. Elle joue un rôle primordial, non seulement pour le bien-être des employés, mais aussi pour la performance globale de l'entreprise.

Selon une étude de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) réalisée en 2019, sur un milliard de personnes vivant avec un trouble mental, 15% sont des adultes en âge de travailler. Pour favoriser une bonne santé au travail, l'OMS recommande plusieurs mesures, notamment des formations et des sensibilisations.

Dans ce contexte, le Service Médical de la

Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT), en collaboration avec le Comité Sécurité Santé au Travail (CSST) a organisé du 09 au 13 Septembre 2024, des séances de sensibilisation destinées à l'ensemble du personnel.

Les participants ont exploré divers thèmes notamment, les conséquences de la détresse psychologique, les troubles mentaux, les dimensions qui découlent de la santé mentale, les attitudes à adopter face à la détresse psychologique, la prise en charge de la mauvaise santé mentale, la gestion du stress, les stratégies pour maintenir un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, ainsi que l'importance de la communication ouverte sur les problèmes existentiels.



Pour le psychologue clinicien Docteur TOUSSO Anama Michel, et sa collaboratrice Madame MINDAMOU Essomombozou, il est essentiel de prendre soin de la santé mentale qui est aussi importante que la santé physique.

La promotion d'une culture de la santé mentale positive a permis de souligner l'importance de prendre soin de son bien-être psychologique grâce à des exercices pratiques à réaliser au quotidien pour mieux gérer le stress.

Ainsi, en investissant dans le bien-être psychologique du personnel, toute société peut non seulement réduire les absences et les accidents, mais aussi favoriser un environnement propice à l'innovation et à la

créativité.

Un cadre de travail sûr et sain n'est pas seulement un droit fondamental, mais aussi un moyen de limiter les tensions et les conflits au travail. Cela contribue à fidéliser le personnel, à améliorer ses performances et sa productivité, tout en créant un climat de confiance et de bonne collaboration.

Cette semaine, riche en partage de connaissances et en échanges, a été initiée par le Général de Brigade ALLAHARE Dimini, Directeur Général de la SALT, pour sensibiliser sur ce sujet important et améliorer l'environnement de travail, favorisant ainsi un rendement efficace et efficient. ■





2 FEVRIER
HOTEL-LOME
★★★★★



Authenticité &
saveurs locales

Buffet DES TRADITIONS

Tous les samedis
12H00-15H00

RESTAURANT NAMIELE
AU 1^{ER} ÉTAGE



Réservation +228 22 23 86 00 | Foodbev@hotel2fevrierlome.com



TOURISME



Miadé au cœur de AYIZA

La ville de Tsévié a vibré du 1^{er} au 13 août 2024 au rythme de la 2^{ème} édition de la « Foire Régionale Miadé », organisée à l'Espace NANA BENZ.

Placé sous le thème « **Production locale et marché international** », cet événement visait à promouvoir les producteurs et artisans locaux, encourager l'économie sociale et solidaire, et favoriser la consommation des produits locaux.

Initiée par Madame Adjoa Marguerite Sewoa-Lawson, fondatrice de la société Manatex, la foire a offert aux exposants une plateforme pour valoriser et commercialiser leurs produits.

Cette édition coïncidait avec la 52^{ème} célébration de « Ayiza », la fête traditionnelle des natifs de Tsévié, également appelée fête du haricot.

Ayiza symbolise la communion et les relations





entre les peuples Éwé de la préfecture de Zio, marque le début des récoltes et célèbre les prémices agricoles.

Les festivités, placées sous le thème « **Engagement individuel et collectif au service de la paix et du développement** », ont culminé le 10 août 2024 au stade Dr Kaolo de Tsévié, en présence de Madame le Premier Ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, représentant le Chef de l'État, du Président de l'Assemblée Nationale, Sévon-Tépé Kodjo ADEDZE, des membres du gouvernement, des députés, des directeurs généraux, des représentants des organisations et représentations étrangères ainsi qu'une foule nombreuse des fils et filles du Zio.

La Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, Madame Kayi Mivédor-Sambiani, a souligné l'importance de cet événement, témoignant de l'attachement des togolais à leur culture et aux valeurs identitaires

communales, qu'il est essentiel de pérenniser et de transmettre aux générations futures.

Les festivités ont été marquées par une parade des diversités culturelles des 16 cantons de Zio, des dégustations de haricots, des conférences-débats sur l'environnement des affaires et la consommation locale, ainsi que des formations en entrepreneuriat.

La foire s'est clôturée en beauté avec un grand concert, témoignant du succès de cette édition et de l'engouement des participants.

Ayiza demeure un élément fédérateur, rassemblant les fils et filles du Zio autour des idéaux de développement, de retour aux sources, de réflexion sur les défis à relever et d'intégration sociale. Elle offre également une occasion de valoriser la culture et la tradition des peuples Éwé du Zio, tout en rappelant l'histoire de leur exode. ■

LUMEN VALLEY

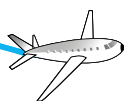
Un sanctuaire d'écotourisme, de formation et de ressourcement au cœur du Togo

inaugurée le 09 novembre 2024 à Djamdè, une localité située dans la région de la Kara, la Lumen Valley représente bien plus qu'un simple centre de ressourcement.

Nichée à une altitude de 500 mètres au sein d'une réserve naturelle préservée, la Lumen

Valley séduit par son cadre exceptionnel et ses infrastructures bâties avec des matériaux locaux tels que la pierre et la paille, témoignant d'une volonté claire de protéger l'environnement.

Véritable sanctuaire d'écotourisme, de formation et de spiritualité, conçu pour répondre aux défis



contemporains en matière de développement durable et d'innovation sociale, ce projet est porté par la Congrégation des Frères Saint-Jean de Kara avec le soutien du gouvernement togolais. Il s'inscrit dans une dynamique de transformation sociale et économique, tout en préservant et valorisant les ressources naturelles locales.

Selon le Père Étienne Boudet, promoteur du projet, au-delà de son attrait écologique, le centre joue un rôle majeur dans la formation et l'entrepreneuriat des jeunes togolais. Grâce à une école des arts et métiers, ainsi que des incubateurs dédiés aux projets innovants, il offre aux jeunes des zones rurales une opportunité unique de développer leurs compétences et de concrétiser leurs idées entrepreneuriales.

A cet effet, des ateliers de formation, des séminaires et des programmes de mentorat sont régulièrement organisés pour accompagner les jeunes dans leurs parcours professionnels. Cet engagement pour l'autonomisation économique

se double d'une forte dimension humaine et sociale, où chaque initiative a un impact durable et positif sur la communauté locale. Parallèlement à cette mission éducative, la Lumen Valley se distingue par sa vocation spirituelle.

Ainsi, elle propose des retraites, des conférences et des séances de méditation, offrant aux visiteurs un cadre propice à la réflexion intérieure et à la paix spirituelle. L'auditorium moderne et les espaces dédiés aux échanges sont également des lieux de rencontres, de partages intellectuels et humains, où se croisent différentes visions et expériences.

Ce projet, qui allie écologie, économie et spiritualité, s'inscrit pleinement dans la vision nationale de développement durable, portée par les autorités togolaises. Elle représente une réponse concrète aux défis majeurs que sont l'accès à une formation de qualité, l'acquisition de compétences professionnelles et le développement personnel dans un environnement sain et inspirant. ■



STRATAGEME



Voyage en avion Les articles réglementés

Voyageur aguerri ou novice des airs, chaque année des milliers de personnes se retrouvent confrontés à des situations stressantes aux contrôles de sécurité. Au départ de Lomé, quelle que soit votre destination, la réglementation des aéroports et des compagnies aériennes proscriit certains articles pouvant compromettre la sécurité des vols.

Sûreté aérienne

La restriction des objets et produits liquides a été mise en place en 2006 par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), à la suite de la découverte par la police britannique d'un projet d'attentat à l'explosif liquide. Les terroristes prévoaient de dissimuler le produit dans des cannettes de soda et de les faire exploser en plein vol. Dès lors, la limite de 100 ml a été appliquée et l'est jusqu'aujourd'hui.

Voici tout ce qu'il faut savoir pour être en règle à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) et voyager en toute sérénité.

Les articles réglementés en cabine

On distingue cinq catégories d'articles notamment les armes à feu, fusils et armes; les armes tranchantes et objets pointus; les

instruments contondants (ex : équipement d'arts martiaux, canne à pêche); les matières explosives et substances inflammables; ainsi que les substances chimiques et toxiques.

Les articles réglementés en soute

Les substances chimiques et toxiques, de même que les matières explosives et les substances inflammables représentent les deux catégories d'articles interdites en soute au départ de l'Aéroport de Lomé.

Les exceptions en avion

Lors d'un voyage, certains produits peuvent déroger à la règle à la suite d'une déclaration préalable. C'est le cas des traitements médicamenteux et des liquides en duty free, vendus dans les boutiques des aéroports et servis dans les sacs scellés.

Sanctions en cas d'infraction aux règles

Pour un objet interdit en cabine, la sanction minimale est sa confiscation et/ou sa destruction. En fonction des circonstances et du comportement du contrevenant, ce dernier peut être interdit de vol sur une compagnie aérienne ou faire l'objet de poursuites pénales. ■



ARTICLES REGLEMENTES

REGULATED ITEMS

Interdits en cabine

Prohibited in cabin



Objets pointus ou tranchants (Couteaux, ciseaux, outils de travail (Scie, perceuse, tournevis)
Sharps (knives, scissors...), working tools (drill, saw, screwdriver...)



Instruments contondants (Casse tête, batte de base ball...)
Blunt objet (Artifact club, base-ball bat...)



Armes à feu et objets y ressemblant ou objets assimilés
Firearms and similar



Appareils à effet paralysant (Taser, bombe lacrymogène...)
Device with paralysing effects (Taser, teargas grenade...)



Tous les autres liquides doivent être rangés dans les bagages enregistrés (en soute).

All other liquids must be carried in check-in luggage (in hold).

Mesures de sûreté s'appliquant aux liquides, gels, crèmes, pâtes, aérosols

Sont autorisés en cabine :

- Les articles achetés dans les boutiques hors taxe. La preuve d'achat doit rester dans le sac fourni lors de l'achat.
- Par passager, les flacons de 100ml maximum à disposer dans un seul sac plastique transparent fermé d'une dimension d'environ 20X20cm.
- Les médicaments et les aliments diététiques spéciaux comme les aliments pour bébés.

Safety measures applicable to liquids, gels, creams, pastes and aerosols :

Are authorized in cabin :

- Articles purchased in duty free. The proof of purchase must stay in the bag supplied during the purchase.
- Per passenger, bottles and other containers of 100ml or less, placed in one clear, reusable quart or liter- sized plastic bag.
- Medicine and dietary food as baby food



Interdits en soute et en cabine

Prohibited in hold and cabin



Batteries humides, piles et batteries au lithium
Wet batteries and lithium batteries



Liquides et solides inflammables
Flammable liquids & solids



Substances et engins explosifs, feux d'artifices, Cartouches pour armes de chasse ou de sport
Explosives, fireworks, munition for hunting and sporting weapons



Gaz
Gaz



Poisons et substances infectieuses
Poisons and infectious substances



Masses magnétisées
Magnets



Produits corrosifs
Corrosives



Aérosols, parfums et médicaments non radio actifs
Aerosol, perfumes and non radioactive medicines



Matières radioactives
Radioactive materials



Fer à friser contenant des gaz d'hydrocarbure
curling tongs with hydrocarbon gaz



Boissons alcoolisées à plus de 70% d'alcool
Alcohol Drinks containing more than 70% alcohol volume



Malette et serviettes équipées d'alarme
briefcase with installed alarm



**AUTORITE DE SURETE DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL GNAASSINGBE EYADEMA**

Contact: Tél.: +228 22 26 26 20, E-mail: contactasaige@asaige.tg



Permanence
70 43 15 08

N° VERT 8202

CONTACTS UTILES

LES HÔTELS LES PLUS CÔTÉS DE LA CAPITALE

Hôtel 2 Février

Place de l'indépendance
Tél : 22 23 86 00

Hôtel Sarakawa

Quartier Ablogamé, bd du Mono
Tél : 22 27 65 90

Onomo Hôtel

Bd du Mono
Tél : 22 53 63 00

Hôtel Petit Brussel

*Rond-point Monument,
Baguida plage, Lomé*
Tél : 70 50 50 50

Blue Turle

Boulevard Du Mono
Tél : 70 00 40 01

Hôtel École Lébénè

Avenue du Général de Gaulle,
Tél : (+228) 22 21 24 85

Hôtel El Doria

2 Rue Monument, Baguida Plage
Tél : 91 60 60 60

Résidence Le Patio

09 cité OUA,
Tél : 90 37 67 07

Pure Plage

*Quartier Baguida, après usine
PICOS à droite jusqu'à la mer*
Tél : 92 96 56 48

Hôtel Résidence Madiba

Quartier Avépozo
Tél : 22 27 98 59 / 91 27 27 44

LES MEILLEURS RESTAURANTS DE LA CAPITALE

O'taï

Cité Millenium (Caisse)
Tél : 71 16 11 11

Gourmet

Bd. Jean Paul II, Tokoin Nukafu
Tél : 98 95 98 95 / 70 04 48 48

Beluga

Rue de l'Entente (Ex rue de l'Ocam)
Tél : 22 20 97 96 / 91 15 70 60

Hangar

Place du Grand Marché Moderne de Cacaveli
Tél : +228 90 08 96 51

Opéra

Bd. Agoè limousine, Agoè Anomé
Tél : 22 51 15 15; 90 68 88 88 / 97 57 00 00.

O'Balkan

*Route de KEGUE,
en face du centre hospitalier régional*
Tél : 92 15 49 44

Le Pêcheur

Boulevard du Mono
Tél : 23 36 28 46 / 91 59 63 50

Restaurant le Garten

Résidence du Bénin - Caisse
Tél : 92 49 07 88

La Case du Chef

Quartier Baguida, non loin du monument
Tél : 91 53 90 22

Le Philipat

Rue de l'ogou
Tél : 22 22 02 01 / 90 04 06 42





LES CENTRES DE LOISIRS LES PLUS PRISÉS

Harmonie Signature
Résidence du Bénin – Caisse
Tél : 92 92 18 89

Tata Park
Quartier Attiégou
Tél : 90 41 12 12

Centre Aéré de la BCEAO
Tél : 22 27 28 27

Club Hippique du Togo
*Aéroport International
Gnassingbé Eyadéma*
Tél : 91 58 01 60

Funny Park
Face Queen Store Agoè Cacavéli
Tél : 22 19 22 13 / 97 91 36 36

NUMÉROS D'URGENCE

- **CHU Sylvanus Olympio**
22 21 25 01
- **CHU Campus**
22 25 77 68 / 22 25 47 39
- **Sapeurs-Pompiers**
118/ 22 21 67 06
- **Gendarmerie Nationale**
117/ 22 22 21 39
- **Police secours**
177
- **Commissariat Central Lomé**
22 21 28 71

SALON VIP AIGE

(00228) 22 23 60 60
(00228) 90 04 27 38

RÉGIE PUBLICITAIRE

(00228) 22 23 61 44
(00228) 22 23 67 00

PARKING AUTO

(00228) 92 59 13 14

AINT

(Aéroport International de Niamtougou)
Tél : 26 65 00 04/ 26 65 02 86 /
Fax : 26 65 01 18

CONTACTS PARTENAIRES AÉROPORTUAIRES

ANAC (Agence Nationale
de l'Aviation Civile)
Tél : 22 26 37 40
Fax : 22 26 08 60

ASAIGE (Autorité de Sûreté de l'Aéroport
Internationale Gnassingbé Eyadéma)
Tél : 22 26 26 20 / Fax : 22 26 26 22
Permanence : 70 43 15 08
N° vert : 8202

ASCENA (Agence pour la Sécurité de
la Navigation Aérienne en Afrique et à
Madagascar)
Tél : 22 26 21 01

STH (Société Togolaise de Handling)
Tél : 22 26 34 24 / 22 26 34 56
Fax : 22 26 34 25

AÉROTRANSPORT
Tél : 22 23 62 46

LOMÉ CATERING
Tél : 22 26 21 01



SALON BUSINESS



*Profitez d'un cadre sur mesure
pour vos rendez-vous d'affaires,
dans votre tout nouveau salon*



AEROPORT INTERNATIONAL GNASSINGBE EYADEMA,
vous accueillir autrement...



Procédures de voyage au Togo disponibles sur www.voyage.gouv.tg



**AEROPORT INTERNATIONAL
GNASSINGBE EYADEMA,**
vous accueillir autrement...

